

La vie politique de la France (1789-1848)

Séance 1 : les origines de la Révolution française

Introduction

Définition de révolution : Un changement brutal, profond et rapide dans une société, un régime politique ou une organisation. Elle peut renverser un pouvoir en place et transformer les structures sociales, économiques et culturelles.

- « Revolution Atlantique »
- « Processus révolutionnaire » & « Anatomie de la Terreur » (Timothy Tackett)
- Alphonse Aulard

La révolution est partagée entre régénération et compromis (renouveler et réutiliser certains éléments)

La révolution française est pensée par les historiens et offre plusieurs aspects. Renvoie à une histoire événementielle (fin de période Antiquité et ouverture de la période Contemporaine).

Cette révolution est concomitante avec plusieurs révolution (notamment atlantique. Commencement avec Indépendance des EUA (1776). Ce termine en 1848 avec le Printemps des Peuples)

Point commun des révolutions : repenser la souveraineté (enlève les plein pouvoir à la monarchie) / reconnaissance du citoyen (deux temps : nouveau contrat social (ce que l'état doit au peuple (protection du peuple par les lois notamment)) et nouvelles institutions et constitution)

Bornes chronologique de la révolution :

Alphonse Aulard : début avec des désordres engendrés sous Louis XIV (début XVIIe) et se termine en 1885

Mais aussi à partir de 1775 (premiers moments de contestations dû à un manque de subsistances)

Et peut se terminer après les accords de Vienne

Quelle atmosphère donne lieu à la révolution ? : l'Ancien Régime

- « féodalité » ou « féodalisme »
- « Société d'ordre »
- « Absolutisme »

À partir de 1775 : Un état de prospérité en déclin (rupture du contrat social et augmentation des inégalités sociales) / Naissance d'une opinion publique (au remet en cause la monarchie absolue. Favorisée par les Lumières) / Une monarchie en crise (un problème financier (dettes importantes et qui ne peuvent être solutionnés par des réformes) et des contestations (du couple royal))

⇒ Seule solution : la convocation des états généraux (assemblée convoquée par le roi et qui réunit des députés représentants les trois ordres) (les derniers convoqués en 1614)

I. Une France contrastée

A. Ambiguïté du beau XVIII^e siècle

La relative croissance démographique

- 23 m de Français en 1730 ⇒ 28 m en 1780
- 40% de la population a moins de 20 ans

⇒ Natalité et mortalité élevées (baisse au XVIII^e de la mortalité infantile)

- Des progrès : une alimentation et une vie de meilleure qualité.

Croissance économique

- Toiles peintes, « les indiennes » (se développe)
 - Provence (ex : Marseille, Avignon)
 - Alsace (ex : Mulhouse)
 - Nantes ou Rouen
 - Un commerce qui se développe avec le « commerce triangulaire »
- + Importation des colonies
- + Textile (coton des colonies)

Des fragilités : dégradation de la conjoncture dans les années 1780

- Une variation brutale des prix (des aléas climatiques (1787-1788) impactent les récoltes (voir cours HGGSP))
- Une crise agricole (augmentation de la population ⇒ parcellisation des terres (freine la modernisation l'empêcher l'augmentation des rendements et cause une grande précarité paysanne (car manque de terre)))
- Une augmentation de l'inactivité (La Grande Peur de 1789) (augmente une insécurité constante)

La Grande Peur est marquée par une augmentation des vagabonds du à la crise agricole)

Principalement entre juillet et août 1789. Période de tension (mauvaises récoltes donc augmentation du prix des céréales ⇒ tiers-état qui meurt de faim)

Grande Peur fondée sur une rumeur selon laquelle des brigands qui seraient payés par les nobles viendrait récupérer les récoltes et faire payer les paysans. Le tiers état croit cette rumeur et va s'armer pour former des milices locales (qui s'attaquent aux demeures et documents seigneuriaux). Il demande la fin des priviléges seigneuriaux (le clergé et les nobles ne paie pas d'impôts puisqu'ils les récupèrent (dîme = clergé))

Ce moment de Grande Peur se développe et se diffuse principalement dans une France rurale. Les conséquences sont nombreuses :

- Lors des états généraux cette grande peur justifie la fin des priviléges

« La rébellion française » Jean Nicolas (moment séparer d'autres mouvements de contestation ou non ?)

Il remarque qu'il est lié à d'autres et compare à des révoltes sous Louis XIV et XV (petit âge glaciaire)

Pour lui, la grande cause est la répétition et l'accélération des contestations (mécontentement face à la fiscalité)

Michel Vauvelle met en avant des causes :

- La fiscalité indirecte (impôts trop élevés, reçus par les nobles, le clergé et les fermiers généraux (récolteras d'impôts))
- Le spectre de la faim (la nourriture est un enjeu brutal. La population est majoritairement pauvre et elle dépend donc du prix du blé) (crise de subsistance)
- La colère contre les spéculateurs (le tiers état paysans est pauvres et souvent en tensions avec les négociants et les marchands notamment. Cela est dû à la faim. La plupart des paysans pensent que les marchands stockent le blé et se l'accaparent pour ne pas en manquer. certains paysans commencent à réclamer une taxation des prix et ils réclament un plafond pour l'achat de denrées essentielles comme le blé)
- L'échec de Turgot et la guerre des farines (1775) (c'est le manque croissant du blé qui crée des mouvements de protestation (des foules du tiers état vont piller des ressources alimentaires dans des marchés ou des greniers de marchands))
- Les Inégalités sociales (le tiers état en a marre (clergé 1% et noblesse 2% et tiers états 80-90%, l'inégalité date de la naissance et de la fonction occupée)
- Division des ordres (grosses divisions dans les ordres (haut clergé (cardinaux, évêques) / bas clergé (prêtres...) | haute noblesse (prince de sang) / basse noblesse | négociant et marchand / paysans et ouvriers)
- La question des priviléges (volonté d'égalité par suppression des priviléges qui sont du à la naissance)

Une possibilité d'ascension sociale ?

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799) (auteur du mariage de Figaro, originaire du tiers état (commerçants horlogers) mais qui arrive à s'élever. En 1760 il achète une charge anoblissante)

Napoléon Bonaparte (1769-1821)

Mais blocage de l'ascenseur social à la fin du XVIII^e notamment avec l'absence de volonté de l'achat des charges (les postes de commandement sont réservés aux anciens nobles) après la Révolution les charges anoblissantes sont dénoncées par mérite (notamment sous Napoléon) permettant à des jeunes bourgeois de devenir généraux)

B. Les Lumières ont fait la Révolution ?

Daniel Mornet « Les Origines intellectuelles de la Révolution française » Pour lui les idées des Lumières ont participé à cette montée de mécontentement en se diffusant.

Roger Chartier « Les origines culturelles de la Révolution française » L'influence des Lumières existe mais en réalité il ne s'agit pas seulement d'une diffusion dans le cadre n'oubliez et bourgeois. Elles sont diffusées dans les espaces publics (salons, cafés, clubs, presses...). Cela participe à la fondation d'une opinion publique qui se développe dans l'espace public.

Des Lumières multiples et contrastées

- Une diversité religieuse (Diderot (athée et impérialiste), Voltaire (déiste), Rousseau, Turgot et Condorcet)

- Une pluralité politique (Voltaire et Montesquieu (pensionnés du Roi donc favorable au Roi) / Rousseau (critique envers l'absolutisme et le pouvoir monarchique) / Montesquieu propose une séparation des pouvoirs)
- Ma postérité des Lumières : une « 3e génération »
« Les enfants de Rousseau » (contre l'absolutisme. Plus radicaux et engagés politiquement. Favorise la contestation du couple royal)

Gilbert du Motier, Marquis de Lafayette (proche idéologiquement de Montesquieu. Noble militaire de carrière importante (EUA (1777-1782)) et il incarne le modèle politique étasunien avec séparation des pouvoirs)

Des principes communs :

- Rejet de l'esprit du système (rejet de théorie rigide et de pensées abstraites (comme les réformes de Louis XVI et Turgot pour mettre fin à la crise alimentaire))
- Goût de l'expérimentation (évitent la spéculation)
- Recherche rationnelle de vérité
- Morale utilitaire et réformisme social (des Lumières qui souhaitent mettre la savoir et la réflexion commune pour le bien commun et le retour au contrat social)
- Une diversité de Lumières mais avec des débats similaires

L'esprit des lois, Montesquieu

Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient, Diderot

Discours sur les sciences et les arts, Rousseau

- Vers une diffusion large des Lumières

Dans les salons par exemple. Comme le salon de Marie-Thérèse Geoffrin à Paris (exemple de la lecture de « L'Orphelin et la Chine » de Voltaire)

C. La crise de la monarchie

L'histoire d'un roi mal préparé

Une personnalité décevante

- Indécision et solitude
- Vie privée et sexualité
- Désacralisation du roi et de la famille royale

A 20 ans, il s'agit d'un roi assez jeune dont les actions décevront tous les ordres. Il n'a pas été formé pour gouvernement mais son frère aîné est mort avant d'accéder au trône. Il n'a donc pas la formation politique nécessaire. Il ne correspond pas aux attentes car il n'a pas de successeur. En 1775, il ne remplis pas le contrat social (pas d'incarnation de l'abondance et des bonnes mœurs). Sa personnalité est jugée décevante du fait de son indécision et qu'il est réservé. Il est passionné d'horlogerie et de serrurerie (Louis XIV aimait la chasse par exemple). Donc c'est assez peu compatible avec la vie de cours. Il n'aura un héritier qu'en 1778 (bien tard). Cela apporte des rumeurs autour de Marie-Antoinette (qui le tromperait) ⇒ emmène à la désacralisation du roi du fait des moqueries.

⇒ Cela est renforcé par les crises vues ci-dessus. Il s'agit d'une rupture avec l'image d'un roi nourricier (contrat social)

Le « roi nourricier » et le problème de subsistance

- Le « complot de famine »
- « pacte de famine » (la monarchie vaut affame le peuple en punition des soulèvement d'après cette rumeur)
- Une rumeur persistante et politique
- La rumeur ressurgit à chaque disette (1738-1741, 1747, 1751-1752, 1765-1770, 1771-1775)
- Entre 1765 et 1770 elle s'attaque directement au roi lui-même

⇒ Désaffection politique du Roi

- L'impopularité de Marie-Antoinette (1755-1793)

Le Père Duchesne (journal) Jacques-René Hébert

Documentaire sur le jugement voir moodle le diaporama

- Le discrédit de la cour
- La cour = 4000 personnes
- 170 000 livres (pensions de la favorite de la reine)
- L'affaire du collier, 1785 (qui aurait été commandé par la reine, ce qui n'est pas le cas)
- + 1,6 million de livres (valeur du collier)
- + Jeanne de La Motte ou la Comtesse, Jeanne de Valois-Saint-Rémy

⇒ Une monarchie discréditée

« Madame déficit »

En 1785, les recettes de l'état sont 2,5, millions de livres et les dépenses sont de 3 millions de livres.

II. L'impossible réforme

A. Les problèmes financiers

Déficit croissant (1778-1783) : plus de 2 milliards de livres

La situation budgétaire de 1788

- Recettes : plus de 500 millions de livres
- Dépenses : 630 millions de livres ($\frac{1}{4}$ militaire et diplomatie, $\frac{1}{2}$ remboursement de la dette)

Problème financier récurrent

- Guerre de Succession d'Autriche : 1740-1748
- Guerre de Sept-Ans : 1756-1763
- Guerre d'Indépendance américaine : 1775-1783

La « banqueroute de l'État »

⇒ accroissement de la dette »

Incapacité de réforme du système fiscal souvent bloqué par les priviléges.

B. Des causes structurelles

Inégalité devant l'impôt

- Tiers État

Des différences géographiques

- Pays d'élection (centre, autour de Paris) : régions du royaume où l'impôt royal (notamment la taille) est fixé et perçu directement par les agents du roi appelés élus. Le roi y exerce donc un contrôle fiscal plus direct
- Pays d'état (Bretagne, Provence, Languedoc...) : provinces qui avaient conservé ,euros propres assemblées représentatives (les États provinciaux), lesquelles négociaient avec le roi le montant et la répartition de l'impôt. Ces provinces jouissaient donc d'une certaine autonomie fiscale. (Payent moins d'impôts, la Bretagne n'a pas de taxe routière par exemple)

La gestion du trésor royal

Gestion assez confuse et mauvaise ne cette période (il n'existe pas de budget unifié de l'état). Cela passe par plusieurs bureaux / administrations peu contrôlés et mal coordonnés (certains financiers s'enrichissent sur le dos de l'état, gaspillage, corruption).

Un mode de prélèvement des impôts indirects inefficace

Fermiers généraux

Des impôts :

- La gabelle : impôt sur le sel, obligatoire à acheter et à payer dans certaines régions du royaume. Très impopulaire, il variait selon les provinces.
- Les aides : impôts indirects perçus sur la consommation de certains produits (comme le vin, la bière, les boissons, la viande...)
- Les traités : droits de douane perçus sur les marchandises qui circulaient à l'intérieur du royaume (aux frontières mais aussi entre les provinces), ce qui freinait le commerce intérieur.

⇒ L'état ne profite que partiellement

⇒ La population est touchée de manière inégale

15 septembre

C. L'échec des réformes

(1777-1781) Jacques Necker (directeur général des finances) : Une réforme prudente mais populaire (rendre fiscalité transparente sans toucher aux priviléges, supprime temporairement les fermiers généraux, propose une meilleure répartition des impôts).

Publication du compte rendu au roi du budget public de l'état en 1781 ; Il reflète une bonne image des finances et essaye de dissimuler la dette)

(1783-1787) Charles-Alexandre de Calonne (contrôleur général des finances) : Une réforme trop ambitieuse (remise en cause des privilège fiscaux, instauration d'un impôt foncier universel, de nombreux privilégiés si opposent)

(mai 1787-mai 1788) Loménie de Brienne : le dernier espoir ministériel (réduction des dépenses de la cours. Création de nouveaux impôts (timbres...), nouvelle subvention territoriale et universelle. Tensions avec révolte de parlementaires. Monarchie très isolée et financièrement endettée)

(1788) Le retour de Necker : un geste symbolique (il est contrôleur populaire puisqu'il cherche à abolir une partie des priviléges. L'objectif est de calmer l'opinion et le peuple. La Monarchie fait déjà face à une crise politique, sociale et financière)

III. La convocation des États Généraux

A- Un modèle ancien réactivé

1 mai 1789 : Convocation

Mal vu car retour vers le passé

Les États Généraux : assemblée réunie pour la dernière fois en 1614. Chaque ordre siège de façon séparée. Rôle : consultatif (conseiller le roi). Monarchie et élite traditionnelle (maintenir la séparation des ordres et le vote par ordre).

A partir de 1789 dans la tiers état certain sont déjà révolutionnaire (courant réformateur des Patriotes) : représentation égalitaire de la société. Cherche à mettre en place un pouvoir délibératif (les états généraux déciderais aussi, en plus du roi). L'autorité ne peut pas être seulement fondée sur le roi. ⇒ Transformer les Etats-Généraux en assemblée législative. Leur grande revendication est le doublement du tiers (doublement du vote du tiers état) pour compenser le poids des deux autres ordres. Dès décembre 1788 le roi accepte cette revendication (doublement du tiers) (+ de 600 députés pour le tiers état, + de 300 pour la noblesse et + de 300 pour le clergé).

Courant réformateur contient des penseurs qui commence à défendre l'idée d'une nation, d'un droit national, de la réduction des pouvoirs du roi (dont société des trente fondée en 1788 (intellectuelle, avocats... dont Talleyrand, Lafayette et Mirabeau) ⇒ Promotion des idées du courant réformateur)

Leaders d'opinion dont l'Abbé Sieyès qui voit dans le tiers état la majorité de la population

Ce mouvement d'opinion s'ancre dans la société. Il s'amplifie et se diffuse dans les clubs et la diffusion des écrits et des imprimés.

Apparition d'un nouveau processus électoral et politisation de la population. Des débats parisiens vont amener à des tensions sociales entre provinces (Bretagne...). Écrits, manifestations...

Réels changement qui s'opère avec un processus électoral mis en place pour élire les députés. Les campagnes électorales n'existaient pas avant. Pour beaucoup de français ce nouveau système est complexe.

Pour le tiers état les députés sont élus indirectement (des habitants élisent des représentants locaux qui élisent les députés)

Pour la noblesse et le clergé les élections sont directes.

Pour élire des députés il suffit d'être un homme de 25 ans ou plus (pas de conditions fiscales)

Mais la population la plus pauvre n'élit pas directement pour autant. Première fois que des millions de français participent. Il y a l'apparition d'une nation.

Profils des élus :

Clergé : Majoritairement des membres du bas-clergé (curés, assez proches des revendications du peuple)

Noblesse : Nobles militaires (Noblesse d'arme) et très peu de la petite noblesse. Et quelques uns de la noblesse libérale (comme Lafayette, sensibles aux Lumières)

Tiers États : Avocats et autres professionnels du droit (Robespierre...) donc bourgeois
⇒peu d'artisans, ouvriers et paysans

Exclusion des populations modestes.

La convocation des états généraux est un moment symbolique. A partir de mai 1789 les députés sont présentés au Roi. Dans le bureau du roi, les trois ordres rentrent séparément. Cette division est marquée lors d'une procession qui ouvre les états généraux (procession religieuse, de Notre-Dame jusqu'à Saint-Louis puis Versailles). D'abord la noblesse puis le clergé et le tiers état. Cette division symbolique renvoyant à l'inégalité est marquée par les habits (les deux premiers avec leurs habits de parade et le tiers état avec les habit quotidien plutôt noir). Cela accentue un ressentiment politique de tensions et de frustrations. Le 5 mai lors de l'ouverture officielle des états généraux ils ont lieu dans la salle des menus plaisirs à Versailles. Il ne mènent pas à grand chose puisque Louis XVI ne présente pas de solution et Necker présente un budget correct. Les deux ne proposent aucune réponse à une crise sociale et économique. Cela entraîne de la frustration notamment chez les Tiers état. Ce flou politique va contribuer à une radicalisation très rapide des députés (tous partis confondus).

Les états généraux ne résolvent aucune crise et ouvrent le mouvement révolutionnaire qui va suivre.

Ils permettent l'arrivée de nouvelles formes sociales, notamment qui s'expriment (avec la presse notamment)

Ces états généraux marquent la fin de l'absolutisme et le passage du pouvoir divin au pouvoir basé sur la souveraineté nationale.

Séance 2 : La naissance d'un monde nouveau

Les états généraux ont permis l'instauration de plusieurs systèmes.

I. La Rupture de 1789

A- Ses États Généraux a l'Assemblée constituante

6 mai 1789

Les députés du tiers état refusent de vérifier leurs mandats séparément ⇒ remise en cause de la hiérarchie d'ordres (ils réclament une réunion des trois ordres)

17 juin 1789

Le Tiers se proclame Assemblée nationale « les quatre-vingt-seize centièmes de la nation »

Légitimité plus fondée sur les ordres. Une partie des députés du clergé (notamment le bas clergé) les rejoignent. Grâce à cette réunion de l'AN, le roi ferme la salle des menus plaisirs et donc certains députés vont se réunir dans la salle du jeu de paume (20 juin 1789) et ils vont jurer de ne pas se séparer avant d'avoir donné à la France une constitution.

⇒ Le pouvoir repose aussi sur les représentants du peuple et non plus seulement sur le roi

La cérémonie du Jeu de Paume est représentée par des peintures mais aussi des plaques.

Moyen pour les députés de l'AN de constituer un pouvoir souverain national et de rompre avec l'absolutisme.

Le 23 juin, le recul du pouvoir royal se fait par la réunion d'un lit de justice (pour faire passer des réformes)

Le roi accepte que les nobles libéraux rejoignent l'AN (reconnaissance d'un pouvoir législatif et financier)

9 juillet 1789

Naissance de l'AN constituante

⇒ 1re mission : rédiger une Constitution

Réorganisation du régime politique. Début d'une Révolution politique.

Rassemblement de troupes autour de Paris et Versailles pour protéger le Roi (rappel la Fronde).

Le Roi renvoie Necker ce qui accentue le sentiment d'hostilité et de menace à l'encontre du roi. La bourgeoisie parisienne s'unit et le peuple s'agit contre la figure royale (question du pain notamment).

Après le renvoi de Necker, il y a une série d'explosions populaires, aboutissant avec la Prise de la Bastille (représente le pouvoir du roi) le 14 juillet. La force de cette radicalisation populaire est que trois révoltes se rejoignent : AN (politique), populaire (autour du pain), bourgeoisie

Cela permet la déstabilisation du pouvoir royal, amenant le roi à plusieurs concessions : En 1788 Necker est renvoyé : le 16 juillet 1789 Necker est rappelé. Le 17 juillet 1789 il quitte Versailles et va à Paris où il accepte de porter la cocarde tricolore. Ce geste symbolise une alliance et cherche un terrain de compromis. Bleu et Rouge (ville de Paris et peuple) Blanc (monarchie française). C'est un objet important (symbole lors de la Révolution et en 1792 porté par les soldats). Fait partie de l'habit du révolutionnaire (avec le bonnet phrygien et le vin).

B- L'abolition des priviléges

Autre rupture, nuit du 4 août 1789 et abolition des priviléges. Séance préparée par l'AN (par des députés issus des Jacobins entre autres). L'objectif est de faire tomber l'AR

juridiquement en abolissant les priviléges. S'inscrit dans une monarchie constitutionnelle (égalité devant la loi). Abolition de priviléges fiscaux, provinciaux, seigneuriaux.

Fin des priviléges seigneuriaux (fin des banalités (pays par les paysans pour utiliser les moulins, fours et pressoirs), fin des corvées (travaux gratuits et obligatoires pour réparation des routes ou entretiens des terres du seigneur), fin des droits honorifiques (privilège symbolique accordé au seigneur (banc réservé dans l'église)).

Les droits féodaux sont maintenus, malgré l'abolition des priviléges personnels. Les redevances foncières sont considérées comme des droits de propriété et donc maintenues mais deviennent rachetables.

Malentendus dans les campagnes et donc frustration, colère et tensions.

1- Abolition des priviléges par ordres

2- Fin des priviléges de Province (unification du royaume)

3- Fin des priviléges des villes (Bordeaux, Rennes ou Marseille ont certaines exemptions de taxes par exemple)

4- Fin des priviléges individuels (égalité civique réaffirmer par la DDHC)

5- Suppression de la vénalité des offices (sous l'AR il y a plusieurs charges anoblissantes (qui s'achète par exemple comme notaire ou magistrats) pour attribution par mérite ou élection)

6- Suppression de la dîme ecclésiastique (10% des récoltes pour l'AR. Cette suppression est vécu comme un conflit par le clergé et débouche à la Constitution civile du Clergé en 1790, création d'un clergé civil. Entraîne également la nationalisation des biens du clergé)

⇒ Moment symbolique abolissant une grande partie des priviléges et avance une vision égalitaire de la société.

C- DDHC

Adopté le 26 août 1789 par l'AN. Composé de XVII articles adoptés un par un entre le 20 et le 26 août. Les droits naturels précèdent tout. Cette déclaration est conçue dans un contexte particulier (inspirée des idées des Lumières et de la Révolution étasunienne).

Reconnaissance des droits fondamentaux de liberté et propriété. Rupture avec l'église en instaurant une égalité concrète avec l'abolition des priviléges et nationale avec la participation totale des citoyens et des députés qui incarnent la nation.

Cependant des distinctions sociales restent comme le suffrage censitaire.

Plusieurs omission amenant à une seconde en 1793 (pas de droits spécifique pour les femmes (toujours perçue comme des éternels mineurs / Olympes de Gouges (guillotinée en 1793)), pas de mentions de l'esclavage (de nombreuses colonies, voir cours M. Robinet), pas de reconnaissance des droits pour les animaux)

Contradiction entre égalité proclamée et réalité qui ne l'applique pas.

II. L'établissement de nouveaux droits

A- La rédaction d'une constitution : 1791

Séparation des pouvoirs (pouvoir législatif donné à une assemblée législative élue tous les deux ans ne pouvant pas être dissoute par le roi, contrôle de l'exécutif, vote du budget et de l'impôt, lois. Les députés sont inviolable et ne peuvent pas être poursuivis pour leurs actions | pouvoir exécutif occupé par le roi (roi des français), pouvoir d'une monarchie constitutionnelle, le roi doit prêter serment à la constitution. Il a cependant certains pouvoirs (nomination des ministres et diplomates) mais il ne peut ni déclarer la guerre ni signer les accords de paix sans l'accord de l'AN. Il a un droit de veto temporaire (quatre ans) pouvant être dissous par l'AN. Mais il est toujours protégé par une garde personnelle limitée à 2 000 hommes.) | pouvoir judiciaire suppression de tribunaux d'AR (parlements), création d'une justice nouvelle indépendante et élective, le pouvoir judiciaire est accrue avec une justice décentralisée. En 1791, création des départements (83 à ce moment-là), fin des pays d'états et d'élections)

⇒ Rupture a nuancé car les départements se superposent souvent avec les évêchés. Les projets sont les représentants de l'autorité de l'AN

Cela permet l'apparition d'une monarchie constitutionnelle. (Système de gouvernement où le roi gouverne selon la constitution et sous le contrôle d'une assemblée législative élue)

B- 1791 : l'octroi de nouveaux droits politiques

Mise en place d'un suffrage censitaire (citoyens actifs (qui peuvent voter, plus bourgeois) et passifs (excluent du vote))

Des avances pour certaines catégories (protestants (réintégrer à la citoyenneté), juifs (1790⇒1791, réintégrer à la citoyenneté progressivement mais plusieurs accusations d'isolement), colonies (1791 | 1794, abolition de l'esclavage en 1794 mais les affranchis peuvent voter dans les colonies))

Liberté de la presse (DDHC article 11, presse réactionnaire (père Duchêne (Hébert), L'ami du Peuple (Marat) | patriotes radicaux), clubs et société populaire (café, cabinets de lectures, places publiques | grands clubs comme Jacobins, Cordeliers et Feuillantins))

Club des Jacobins : fondé en 1789, sous le nom de Club Breton. Coordination des actions de patriotes dont député. Notamment bretons. Composé principalement de députés bourgeois (modérés). Dont Danton, Robespierre. Lieu d'éducation politique et populaire. Il défend la souveraineté nationale, la liberté pour tous et la fin des priviléges. Ce club devient majeur notamment sous la convention de 1792-1794. Il soutient également la Terreur (1793-1794).

Des droits socio-économiques

Des réformes économiques :

- Fin des corporations (décret d'Allarde, 2 mars 1791)

Garantir la liberté de travail et d'entreprise

- Loi Le Chapelier (14 juin 1791)

Interdiction de la coalition de travailleurs (notamment ouvriers) ⇒ Interdiction de se regrouper, de faire grève (rétabli en 1864) et de constituer des syndicats (rétabli en 1884) (isolement des ouvriers notamment face au patronat).

- Transformations commerciales

Liberté du grain ⇒ suppression de la régulation

Suppression des douanes intérieures

Des réformes sociales

- Fin du droit d'aînesse (mars 1791)

Interdiction de la transmission intégrale au fils aîné ⇒ héritage égaux (égalité devant la loi)

- Le mariage civil

Devient un acte civil obligatoire (15 ans pour les hommes et 12 pour les filles. Après 1793, L'Etat et l'église enregistrent le mariage)

- Droit au divorce (loi de septembre 1792)

Le divorce est rendu possible : si l'homme abandonne son domicile, s'il y a une incompatibilité d'humeur (folie, violences, absences) (Napoléon restreint le divorce puis l'interdit en 1807)

III. L'impossible unité

A. Unité et symbolique révolutionnaire : la Fête de la Fédération (14 juillet 1790)

Réunion de l'ensemble des représentants des départements français.

Cohésion entre l'église et L'État ⇒ célébration de la messe par Talleyrand (réconciliation entre la Révolution et la religion) ⇒ Légitimer la Révolution auprès des croyants

Lafayette ⇒ Chef des gardes nationaux (incarne l'autorité militaire) ⇒ Rôle de médiateur entre le roi, les révolutionnaires et le peuple (lien d'unité entre les composantes de la nation + incarnation de la noblesse) ⇒ volonté de maintenir un ordre militaire et un ordre constitutionnel stable (monarchie limite par la constitution)

L'ensemble de ces individus vont prêter serment de fidélité à la nation, à la loi et à la constitution (respect des réformes économiques et sociales)

Le roi s'engage à faire respecter et appliquer la constitution

⇒ Moment de consensus et symbole de cohésion révolutionnaire

B. Des tensions politiques

Apparition du clivage gauche-droit (à gauche les favorables au changement, à droite les conservateurs)

Les Patriotes

Favorables à la Révolution (gauche) ⇒ issus des Jacobins, des députés du Tiers ⇒ Limiter le pouvoir royal

Certains sont favorables à une monarchie constitutionnelle. Favorables à l'abolition des priviléges, défendent les principes révolutionnaires.

Exemple : Isaac Le Chapelier (avocat, bourgeois, député du Tiers-État, participe à la fondation des Jacobins)

Les Monarchiens

Composé davantage de nobles. Royalistes modérés (révolutionnaires conservateurs, veulent préserver l'autorité du Roi)

Exemple : Jean-Joseph Mounier (juriste, bourgeois, député du Tiers, participe à la rédaction de la DDHC. Favorable à une monarchie équilibrée mais élue par un suffrage restreint. Il s'oppose à l'abolition des priviléges et d'ordre, ainsi que la République)

La grande division est notamment autour du veto royal. Les monarchiens veulent le maintenir mais les patriotes sont contre. Il y a donc un compromis avec un droit de veto suspensif (permet de retarder l'application d'une loi mais pas l'annuler). Cela marque le clivage politique

Des premiers regroupements politiques, voir diapo sur Moodle

Trois clubs : Monarchiens, Jacobins, Cordeliers (plus radicaux que les Jacobins, ce sont des jacobins radicalisés)

Des divisions politiques due à la fuite du roi en juin 1791

Fuite à Varenne pour rejoindre une zone occupée par les coalisés.

Le roi est ramener à Paris.

Cela provoque un bouleversement politique. Il y a donc des patriotes (Jacobins, Lafayette par exemple) qui veulent minimiser cette incident (un « événement ») pour sauver la monarchie constitutionnelle et les institutions.

En revanche il y a des conséquences médiate : pas de destitution du roi immédiate, mais plus de confiance dans le corps (Céleste) du roi ⇒ perte de confiance en L'Etat et la nation. Pour l'assemblée nationale, le roi a définitivement renier le serment fait lors de la fête de la fédération. Rupture du serment fait lors du sacre ⇒ Juge comme un mauvais roi
Séparation définitive entre le corps du roi et la nation.

Mais actions :

Nouveau serment par le roi devant une nouvelle constitution en septembre 1791. Cela ne mène pas à une solution (couic) ⇒ monter des oppositions (les Cordeliers dénoncent une trahison et demande la destitution du roi et de son jugement mais les Jacobins et les Monarchiens ne sont pas favorables)

Mais Massacre du Champ-de-Mars (17 juillet 1791) : la foule composée des modérés et radicaux se rassemble pour signer une pétition vis-à-vis de la destitution du roi. La garde nationale va maintenir l'ordre mais elle va ouvrir le feu sur des manifestants (révolutionnaires tuent révolutionnaires)

Fracture. Mouvement populaire méfiant envers les institutions officielles notamment la Garde Nationale (et les cordeliers sont interdits).

Au sein des Jacobins, il y a une division. Certains se radicalisent : les modérés vont créer le club des feuillettants (dont Lafayette) (entre monarchiens et jacobins). A partir de 1791, nouvelle assemblée (pour remplacer les députés) composée de 800 membres. Les députés sont souvent engagés et la moitié sont jacobins.

C. Ma mort de la monarchie

Les échecs militaires entraînent la radicalisation de la Révolution 1792

En 1791, la France déclare la guerre à l'Autriche et à la Prusse

Le Duc de Brunswick : « si l'on fait du mal au roi, Paris sera détruit. »

L'Autriche et la Prusse veulent revenir à l'AR

Les conséquences immédiates :

Fin de la monarchie constitutionnelle

⇒ Le roi est vu comme un ennemi intérieur soutenu par des ennemis extérieurs

- ⇒ Nouvelle révoltes (sans-culottes, classe populaire) qui rejoignent les fédérés (armée provinciale qui marche sur Paris et les Tuileries)
- ⇒ Arrestation de la famille royale et emprisonnement au Temple.
- Dissolution de l'Assemblée législative
- 10 août 1792 : Nouvelle convention nationale

La convention nationale : les premiers de la République

Les groupes politiques :

- Les Girondins (droite, libéraux (très modérés), partisans à la guerre révolutionnaires, attachés à des principes conservateurs (il seront éliminé par les montagnards sous la Terreur))
- les Montagnards (gauche, radicaux, défendent une république indivisible, sans culotte, favorable à la terreur (Robespierre, Danton, Saint-Just))
- le Marais (centre, modéré, soutiennent tantôt les montagnards, tantôt les girondins)

Ces divisions vont culminer lors du procès du roi.

A partir du 10 août 1792, la République est proclamé.

A partir de décembre, la question du roi va être juge (par un comité principalement Montagnards) ⇒ Le roi sera donc jugé par des députés de la convention comme un simple citoyen (principalement par des montagnards)

Accusations : Trahison, soutien à la contre-revolution, massacres du Champ-de-Mars

Découverte de l'armoire de fer : contient toutes les correspondances du roi avec les monarchies européennes notamment : témoigne de la trahison

Pendant le procès : division nette

Les Montagnards exigent directement une peine de mort

Le Marais et les Girondins s'opposent à l'exécution et veulent un référendum populaire.

A partir de janvier 1793 Louis XVI va être déclaré coupable à la grande majorité. Sa peine va être voté (387 votes contre 300 pour la peine de mort)

Le 21 janvier 1793, Louis XVI est exécuté. Cette mort symbolise le transfert d'une souveraineté.

Séance 3 : De la Terreur au Brumaire : mutations de la Révolution française (1794-1799)

En 1793, la lèvre est mise en place. Il y a un gouvernement révolutionnaire. C'est le début de la Terreur.

En 1793, la Convention nationale ne va pas être fondamentalement appliquée (du fait de menaces internes et externes, elle décrète que le gouvernement doit être révolutionnaire)

- I. Le Gouvernement révolutionnaire (1793-1794) : Un régime d'exception instauré dans l'urgence
 - A. Le cœur du système : le Comité de Salut public

La Terreur (1793-1794) est une période de la Révolution française marquée par un régime d'exception instauré par les montagnards, où la répression politique et les exécutions visaient à défendre la République contre ses ennemis intérieurs et extérieurs.

- Les dirigeants politiques issus des « Montagnards » : Robespierre « l'incorruptible », Saint-Just, Couthon

La comité de Salut Public surpasse l'ensemble des autres organes du pouvoirs : Les ministres, la Convention et le comité de sûreté général (institution qui gère l'application de la Terreur)

B. Une Administration centralisée et des relais locaux puissants

Schéma voir Moodle

Les agents nationaux sont présents dans l'ensemble des départements, districts, voire municipalités.

Les comités de surveillance ont pour rôle le contrôle local des citoyens.

Cela passe par des représentants en missions (des députés envoyés en province qui sont parfait appeler proconsul et qui ont pour but de faire régner la Terreur (mise en place d'exécutions et d'arrestations) ⇒ Carrier organise les grandes noyades de 1793 vers Nantes. Fouché est très actif à Lyon

C. les armées révolutionnaires de l'intérieur

Composées principalement de sans-culottes. Parfois provinciales. Elle vont être un instrument pour mettre en place la Terreur dans les départements. La Grande Armee Parisienne qui intervient sur Paris et Lyon. Toutes sont radicales. Dans l'année 1793 le gouvernement se méfie du pouvoirs des armées révolutionnaire et de leur radicalisme, ce qui entraîne leur dissolution à partir de l'hiver 1793.

II. La République montagnarde a son apogée (1793-1794)

A. Une armée révolutionnaire transformée et victorieuse

Les « soldat(e)s de l'an II »

Cette armée de l'an II est composée de citoyens et d'anciens soldats. Il y a également dedans l'enrôlement de jeune volontaire (hommes et femmes travesties puis elles sont découvertes (une centaine au moins))

Vidéo (à partir des 45 minutes environ)

A partir de 1794, la Convention nationale va les exclure (pour beaucoup) puisque ce sont des femmes.

B. Entre religion politique et révolutionnaire

A partir de 1793, apparition d'un nouveau culte (apporté par Robespierre) : culte de l'être supérieur ⇒ volonté de venir moraliser la Révolution. S'inspire notamment du déisme (idée que la société doit être fondée sur la vertu et un principe supérieur nécessaire à la morale républicaine). Introduction du culte de la raison. Il y a des églises qui vont être transformées en temple de la raison.

Étant donné que ce culte est mis en place par Robespierre, il va être parfois mal jugé par les oppositions politiques et renforce l'isolement politique de Robespierre (les girondins notamment y voient un tournant personnel).

Mise en place d'une religion révolutionnaire avec ces héros : Panthéon de la Révolution (Voltaire (1791), Rousseau (1794)…)

De grands martyrs de la Révolution comme Marat

A partir de 1793, mise en place du calendrier républicain. Ce calendrier vient symboliser la rupture avec le calendrier chrétien. Durant cette période, une tentative de déchristianisation. Moment radical et que les montagnards ne maîtrisent pas. Le comité de Salut Public le voit comme une dérive de la Révolution et un complot visait à discréditer la Révolution. Il y aura une forte répression contre ce mouvement juge radical. La Répression notamment organisée par Robespierre et Danton. Il y a différentes formes : fermeture d'église (ou transformation en temples de la raison), vole des cloches de l'église, violation des caveaux des rois dans la basilique de St-Denis en 1793.

C. La Terreur (1793-1794)

Trois approchent qui se distinguent :

François Furet : La Terreur découle de l'idéologie révolutionnaire. Les révolutionnaires veulent créer un monde nouveau et des hommes nouveaux. Mais il faut éliminer ceux qui ne peuvent pas être transformés.

Patrice Gueniffey : considère que le moment de la Terreur ne commence pas que en 1793 mais dès 1789 avec la prise de la Bastille et divers massacres. Pour lui, la Révolution est une période violente dès le départ.

Jean-Clément Martin : Moment de violence fruit de circonstances (guerre, pénurie, menaces intérieures et extérieures, sentiment d'urgence). Selon lui, il s'agit d'une réponse improvisée.

Multiplication des menaces : les Comité de Salut public fait face au menaces extérieures (coalitions) et intérieures (guerre de Vendée (répression de ces rebelles vendéens ce qui met en place une situation de guerre civile, débouche sur des répressions de plus en plus accentuée. A partir de 1793, il y a un droit d'insurrection mais il n'est pas respecté. Les armées révolutionnaires sont envoyées maintenir l'ordre. De grands procès sont organisés))

16 octobre 1793 : le procès de Marie-Antoinette

1793 : la « loi des suspects » : vient définir des catégories de suspects (les immigrés, les prêtres réfractaires, nobles, révolutionnaires radicaux (« enragés ») et femmes réactionnaires (Olympe de Gouges))

La répression est étendue contre les villes et provinces révoltes (notamment à Nantes entre janvier 1793 et 1794 notamment mener par Jean Baptiste Carrier dans le cas des noyades. Nantes est considéré comme une ville de suspects : Nobles d'AR, prêtres réfractaires et immigrés. J-B. Carrier met en place des tribunaux révolutionnaires plutôt expéditifs (amenant notamment à des noyades) pour supprimer toute opposition. Prête de 4 000 victimes.)

Mais le mouvement de la Terreur est assez variable d'une province à l'autre. Ce mouvement est plus ou moins fort selon la collaboration des territoires locaux ou des envoyés. Elles sont d'avantages répressifs et brutales au niveau des frontières (proximité avec les monarchies européennes et lieu de circulation des immigrés).

Bilan : Selon les travaux de Donald Geer :

500 000 suspects

60 000 morts

200 000 victimes de la guerre de Vendée

Parmi les morts : 8% de prêtres et nobles & 66% du peuple (élevé car beaucoup d'immigrés et les français se révoltes)

⇒ Cette phase de la Révolution se conclut par l'isolement de Robespierre et mouvement de purges successives. En juillet 1794 Robespierre est tué, ce qui laisse place au directoire jusqu'en 1799.

III. M

1795-1799 : Directoire, voir Moodle (Conseil des 500 et Conseil des Anciens)

Séance 4 : Le consulat, un Régime hybride (1799-1804)

La France est dominée par un chef de l'État issu de l'armée, Bonaparte. Il veut mettre un terme à la Révolution et à aux tensions : volonté d'un retour de paix.

1799, la question est de savoir si avec l'arrivée de Napoléon on est dans un pouvoir monarchique en train de revenir (Non), est-ce que ça prend la forme d'une dictature militaire ?

Sous le consulat, il y a une ambition d'une remise en ordre de L'Etat et de la société. Cela peut entraîner une suppression de libertés (qui entraîne des soulèvements).

Tensions extérieures (Ile coalition) et intérieures (Revendications de la part des Montagnards ⇒ rappellent la terreur et engendrent un climat de peur. Situation difficile)

L'année 1799 et nommé comme si « La Poire est mûre »

Le climat de crainte permet l'arrivée au pouvoir de Napoléon.

Il y a aussi le Constitution de l'an III (préparer depuis 1795), qui accorde un pouvoir très important aux assemblées pour réduire le pouvoir de l'exécutif.

L'un des directeurs, Emmanuel-Joseph Sieyès, va chercher une épée qui s'incarne dans le Général Bonaparte pour imposer une autorité nécessaire. Bonaparte est ici l'homme providentiel.

Le Consulat :

Instaurer suite à un coup d'état. Fais directement référence à la Rome antique.

Pouvoir exécutif ⇒ 3 consuls (sur le modèle diurne Trium Virat)

Pouvoir législatif (trois institutions, vise à affaiblir le pouvoir parlementaire)

⇒ le Sénat (il veille à la constitutionnalité des lois)

⇒ le Tribunat (il discute les projets de lois, mais ne les vote pas)

⇒ le Conseil d'état (il rédige et vote les lois sans débat, ce qui lui vaut le surnom de « chambre des muets »)

L'objectif est de réduire l'influence du tribunat et renforcer le pouvoir du Conseil d'état

La grande mission est de réorganiser L'Etat et restaurer l'ordre. Cela prend une forme de centralisation des pouvoirs.

I- Le Coup d'État des 18 et 19 brumaire An VIII (9 et 10 novembre 1799)

A- Préparer la prise du pouvoir

Alliance entre Sieyès et Bonaparte

S'appuie sur des institutions déjà existantes :

- Membres du directoire et majorité des ministres (Ex : Fouché, Ministre de la Police)
- Collaborateurs compétents et ambitieux (Ex : Talleyrand)
- La haute administration ou hauts fonctionnaires, Conseil des Cinq-Cents (propose et rédige les lois, Lucien Bonaparte le préside), le Conseil des Anciens (approuvent ou rejettent les lois)
- L'armée, la garnison de paris, officiers de haut rang (Ex : Murat)

Bonaparte a donc beaucoup de soutien de l'intérieur. Le Coup d'État de l'an VIII ne vient pas comme un événement en rupture, il n'est pas contre un régime. Il vient s'appuyer sur les rouages de ce régime. Cela explique pourquoi rapidement (un an) et d'en résistance, le directoire est renversé.

B- Le Coup d'état en six actes

Acte I : Déplacement des deux assemblées législatives

Elles sont éloignées du centre de Paris (notamment au Château de St-Cloud) ⇒ Justifié par crainte d'un complot royaliste menaçant la sécurité des députés

Acte 2 : La démission des Directeurs

A partir du 19 brumaire, les choses s'accélèrent. Conseil des Anciens dans le château de St-Cloud. Conseil des Cinq-Cents réunis dans l'Orangerie (du Château). Cela active plus rapidement la démission collective des 5 directeurs. Certains directeurs sont opposés comme Louis-Jérôme Gohier et Jean-François Moulin (Montagnards) qui seront enfermés au Palais du Luxembourg jusqu'à leur démission.

Acte 3 : Bonaparte intervient devant le Conseil des Anciens

Bonaparte va prononcer un discours pour justifier le coup d'État : il est connu et maladroit et ne convainc pas le Conseil des Anciens. Celui-ci le prend comme justifiant des ambitions personnelles. Le discours est assez mal accueilli.

Acte 4 : Devant le Conseil des Cinq-Cents - Une intervention catastrophique

Discours confus, mal accueilli et totalement rejeté. Napoléon est accusé de vouloir imposer une dictature militaire. Le conseil déclare Bonaparte hors-la-loi (équivalent à la condamnation à mort)

Acte 5 : L'évacuation manu militari des Cinq-Cents

L'armée arrivée (notamment dans l'orangerie, et notamment Murat) pour évacuer les députés (certains seront défenestrés). Le Conseil est dissous

Acte 6 : L'instauration du Consulat - Le pouvoir entre les mains de Bonaparte

Quelques députés acceptent la composition d'un consulat provisoire

Les trois nouveaux consuls désignés sont :

- Napoléon Bonaparte, qui prend la présidence du Conseil
- Emmanuel-Joseph Sieyès
- Roger Ducos

A partir du 11 novembre 1799, Napoléon est fait 1^{er} consul.

II- L'installation du Consulat

A- La récompense des soutiens au coup d'état du 18 Brumaire

Récompense notamment avec des postes ministériels. Construction de la « masse de granit » (millier sur lesquels l'empire va s'appuyer). Cette stratégie repose à la fois sur des critères de compétence mais aussi sur la nécessité de venir remercier les acteurs clés de ce coup d'État.

Louis-Alexandre Berthier (Ministre de la Guerre, chef d'état major de Napoléon Bonaparte)

Charles-Maurice de Talleyrand (Ministre des Affaires Étrangères, Évêque d'Autun,

Diplomate)

⇒ A influencé plusieurs députés. Viens rassurer des élites modérés et des monarchistes.

B- La Constitution de l'An VIII

Suite à la fin du régime du directoire, il faut changer la constitution. En attendant celle-ci, un décret est publié : il charge les trois consuls de pouvoir. Ils ont pour missions de venir réorganiser l'État (changement de l'administration) et retour à la paix intérieure et extérieure.

A partir de 1804 il y a aussi la rédaction du code civil ici préfigurer.

Ce décret marque une transition entre un désordre républicain et une volonté de retour à l'ordre sous le consulat.

I- Un projet de suffrage censitaire pyramidal

Sieyès est à la tête des deux commissions

Sieyès propose un système complexe fondé sur des listes de notabilité elles même fondé sur un suffrage censitaire

6 millions de citoyens sélectionnés selon des critères de revenus

Ces électeurs choisissent 600 000 d'entre eux pour composer des listes communales

60 000 notables sont désignés à l'échelon départemental

6 000 notables nationaux

Cette proposition sera refusée par Bonaparte. Cela conduit à la chute de Sieyès qui sera ensuite écarté du gouvernement.

Dans le refus de cette proposition il y a une action montrant que Bonaparte va imposé sa vision du pouvoir exécutif ⇒ Centralisation des pouvoirs

II- De nouveaux consuls

Trois consuls définitifs :

- Napoléon Bonaparte
- Jean-Jacques-Régis de Cambacérès (Modéré ⇒ Équilibre politique)
- Charles-François Lebrun (Incarne une droite modérée et une orientation politique rassurant les royalistes et les plus conservateurs)

III- La constitutions : un texte court pour un pouvoir fort

95 articles ⇒ Volonté d'efficacité et de clarté

25 décembre 1799

« Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée. Elle est finie. »

Par cette constitution Bonaparte souhaite mettre fin à des division interne notamment entre les jacobins et les royalistes.

Ce retour à l'ordre se fait avec une nouvelle législation qui se veut unificatrice

Avec cette constitution (et en utilisant ce terme) Bonaparte ne veut pas nécessairement à O, il les acquis de la Révolution. Mais il va agir pour canaliser les effets de la Révolution.

Pour lui, c'est devenu un facteur de discorde civile. Il faut donc l'encadrer et y mettre un terme.

Il se base sur des enquêtes statistiques (échelle nationale mais aussi locale (départements))
⇒ Venir convaincre l'opinion publique que l'intervention de l'état est nécessaire pour un retour à l'ordre. En revanche même si la constitution est dite comme brève, claire et avec une volonté d'efficacité, il s'agit d'un document qui est aussi obscure pour garder une souplesse d'intervention notamment sur la notion de citoyenneté, la liberté ou l'égalité par exemple. Permet la mise en place d'un caractère autoritaire.

IV- Un système électoral complexe et contrôle

Le système des listes de confiances

Les citoyens (21 ans) élisent 1/10 d'entre eux sur des listes communales de confiances

 Les citoyens issus des listes communales élisent des citoyens pour composer des listes départementales

 Les citoyens issus des listes départementales élisent des citoyens pour composer des listes nationales

Repos en revanche sur le principe de notabilité (reconnaissance sociale plutôt que sur la base de l'impôt ou du revenu)

Système qui confie le pouvoir à ceux qu'on caractérise de plus capable ou plus influent pour une décision sociale. Il s'agit d'une logique de sélection sociale.

Ces listes de notabilités n'évoluent pas. Elles peuvent être modifiées tous les trois ans mais uniquement pour remplacer les personnes décédées. Il n'y a aucun pouvoir de révocation. On est toujours dans un système électoral excluant les femmes et sans référence à la DDHC. ⇒ Recul assumé par rapport aux idéaux révolutionnaires initiaux.

La Constitution de l'An VIII ouvre une série d'autres constitutions (1800, 1802...)

V- Un pouvoir législatif affaibli

Le pouvoir exécutif, notamment celui du premier consul est renforcé face au pouvoir législatif.

Division du pouvoir législatif entre plusieurs organes :

Tribunat : Instance de 100 membres qui discute des projets de loi mais ne les votent pas.

Mais il peut désigner trois orateurs pour défendre ou critiquer devant le corps législatif

Corps législatif : 300 membres, vote les lois sans débat (assemblée muette). Ses membres sont choisis par le Sénat. A partir de 1802 cette assemblée commence à refuser des projets

Conseil d'État : 50 membres nommés par le Premier Consul. Rédige les projets de lois présenter au Tribunat et au corps législatif. Contrôle du processus législatif par le Premier Consul

Sénat : garant du système. 80 membres nommés à vie. Surveille la constitutionnalité des lois. Préserve les principes de la constitution. Veille au bon fonctionnement des institutions. Instrumentalisé par Bonaparte car celui-ci s'en sert pour légitimer ses décisions. Devient une chambre d'enregistrement.

Le gouvernement s'appuie sur l'armée mais la contrôle. L'armée a l'interdiction de délibérer ou de s'immiscer dans la vie politique. Il y a une volonté de rétablir une autorité civile sur l'armée. ⇒ Cherche à maîtriser l'armée

III- La mise en place du Consulat : mesures d'apaisement et redressement de l'État
Ce régime connaît une indifférence populaire. La constitution est soumise à une consultation populaire qui montre 80% d'abstention notamment pour certains articles de la constitution. Pour masquer cette désaffection populaire, Lucien Bonaparte va gonflé les chiffres en doublant les suffrages. Néanmoins, plusieurs études historiques montrent qu'un 1,5% des électeurs qui ont approuvé la constitution dans son entiereté.

Trois grandes mesures fondatrices du Consulat

A- La politique de réconciliation nationale

Supprime la loi des otages en juillet 1799 et qui permettait d'emprisonner les nobles de sangs et les suspects politiques. Ces emprisonnements avaient pour but de faire pressions sur les otages pour avoir des informations ou légitimer des procès et exécutif. Cette suppression incarne un geste s'y.bolique mais cela ne suffit pas à apaiser la totalité des tensions notamment du côté des royalistes.

B- La pacification de la Vendée

Guerre civile de 1793 à 1796. Soulèvement du clergé et de la noblesse pour le retour de l'ancien régime. Dans le directoire il va y avoir des négociations. Bonaparte va reprendre des contacts avec les dirigeants vendéens. Il est prêt à pardonner mais aussi à réprimer les soulèvements ⇒ Montre une intégration à la nation et la création d'une identité française commune.

C- La restauration des finances publiques

Hérite d'un Etat en quasi faillite

Trésorerie	Dépenses prévues (budget du Directoire en 1799)	Recettes effectives	Dette publique
167 000 francs	600 millions	470 millions	Plus de 500 millions de francs

Le déficit ne fait que ce cumulé.

Sous le consulat il y a une politique de redressement menée notamment par le ministre des finances Martín Michel Charles Gaudin qui agit en urgence et met en place plusieurs mesures :

- Ponction des républiques-sœurs (5,6 millions de francs versés par l'Italie, rappelle l'empire romain)
- Vente des terres de l'État et recouvrement des créances sur les bien nationaux
- Réduction des dépense (notamment dans la marine et la guerre)

A partir de la guerre de 7 ans, la France ne cesse de réduire le financement de sa marine.

- Suppression des emplois fictifs

- Demande d'avances aux banquiers (notamment suisses) : 12 millions demandés ⇒ 3 millions obtenus
- Réintroduction des impôts directs supprimés sous la Révolution (dîme, dixième...)
- Fondation de la Caisse d'escompte (caisse de crédit qui permet à l'État d'emprunter à des taux d'intérêts)

En février 1800, Napoléon crée la Banque de France (5 millions de francs initialement) qui servira à garder des liquidités pour payer les fonctionnaires et assurer les liens avec les provinces. (Louis XIV construisait aussi son pouvoir sur l'administration)

Sous l'impulsion de Gaudin, il y a aussi une restructuration du ministère des finances en plusieurs directions (sous-ministère du trésor public, des douanes, de la liquidation de la dette, des forêts, de la poste, administration des communes...) (Louis XIV créait des sous-ministres aussi, colonies, marines...) ⇒ Objectif d'augmenter les recettes fiscales. Restructuration dans le suppression des emplois fictifs pour lutter contre la fraude et mieux contrôler le flux de l'argent. (constructions de barrages, tunnels, routes...)

Conclusion

Le consulat est un régime qu'il ne fut pas sous-estimé ou délaissé. La France connaît la centralisation des pouvoirs entre les mains du premier consul. Permet la stabilisation de la vie politique notamment après la terreur de 1793-1794. En revanche, le régime annonce un retour à un régime autoritaire (arrivée de l'Empire en 1804). Continuité avec l'AR (notamment avec la concentration) mais rupture avec l'appui de valeurs républicaines (qui permettent de forger une nouvelle identité française). Le consulat c'est un régime charnière et hybride (Régime autoritaire + Révolution (égalité civile et fin des priviléges)). Rétablie une forte autorité personnelle

AR, définition : Organisation politique, sociale et économique de la France qui s'appuie sur une monarchie de droit divin absolue ou le roi détient tous les pouvoirs et une société d'ordre inégalitaire avec de nombreux priviléges réservés aux deux premiers ordres.

06 octobre

Séance 5 : Du consulat à l'empire : l'illusion républicaine

Introduction

Dans quelle mesure, Napoleon Bonaparte transforme-t-il l'héritage républicain de la Révolution en un pouvoir impérial, et que révèle ce basculement de 1802 à 1804 sur les limites du projet révolutionnaire ?

A partir de 1802 se pose la question de sa succession.

A partir de 1801, il devient premier consul est doit se légitimer. Il vient pacifier la France (Lunéville, Amiens... / Vendée (recul de groupes royalistes, de zones de brigandages (Atlantique / Frontières))). Il fait également des alliances politiques. Il consolide son pouvoir sur le plan religieux avec le concordat de 1801, il vise également à stabiliser le régime. Il y a la stabilisation sociale et économique (reprise économique (multiplication d'industries) et réformes sociales)

A partir de 1802, Bonaparte est fait Premier Consul à vie. Il obtient alors des fonctions supplémentaires. Ce titre de Consul à vie marque une autorité politique et symbolique. Comment ce consul républicain devient un empereur ? Ce basculement s'oppose entre 1802 et 1804 et crée les fondements de l'empire.

I- Le Consulat à vie

A- Des mesures symboliques et politiques

1- Les mesures symboliques

Il s'installe aux Tuileries (symbole de la Monarchie française (Louis XII et XIII)) ⇒ Retour du pouvoir français à Paris. Il se réapproprie un espace associé aux rois de France. Cela marque une continuité avec l'AR et une autorité. Aux Tuileries, des aménagements sont faits. En 1801, il y a la création d'une chapelle catholique au sein du palais (Napoléon y assiste à la messe).

Cela permet la reconnaissance de la religion catholique dans l'espace public, retour après la « Religion catholique ».

Le fait de s'associer à la religion donne à Napoléon le caractère d'un arbitre et d'un homme qui réconcilie L'Etat et la religion. Ce caractère de réparateur va être récompensé. A partir de 1802, le Tribunat va témoigner sa reconnaissance à Napoleon, ce qui lui donne le titre de Consul à vie. Justification : pacification du territoire et au sein des institutions (échoués sous la révolution).

Stabilisation de L'État. Napoléon réorganise le territoire. Cette pacification est aussi intérieure et permet la relance économique. Ce 1er Consul prend des décisions publiques. Le 8 mai 1802, le Tribunat et le Sénat prolonge ses pouvoirs de 10 ans. Devient à vie avec la Constitution de l'An X.

Napoleon reste égal aux deux autres consuls (met il a le droit de grâce et de désigner son successeur).

II- La constitution de l'an X

Le 1er Consul à une autorité garantie, parfois au détriment du corps législatif.

1- Une modification des pouvoirs législatifs

Le tribunal passe de 100 à 50 membres.

Le Corps législatif voit son président désigné par le Premier Consul (donc perte d'autonomie). Ne peut se réunir que sur convocation du 1er Consul

La question du suffrage : Juge de Paix (1790, élus à partir de 1802) (à l'échelle locale, contre les litiges et petits délits) et Conseiller municipaux (Gèrent les affaires locales) / Suffrage censitaire (avant s'était universel / montée de riches notables qui prennent le pouvoir)

Conséquences :

- Réduction des pouvoirs du tribunat et du corps législatif, Napoleon prend une partie du pouvoir législatif
- Seule l'élite bourgeoise prend des responsabilités politiques
- Création d'une vie politique réduite au minimum (les institutions sont vidés de leur pouvoir réduit)
- Le peuple pense participer à la structure républicaine mais il n'ont en réalité aucune influence

II- Des pouvoirs plus élargies pour le Premier Consul

L'ensemble des consuls vont aussi être élus à vie (Bonaparte, 1er, Cambacérès, 2ème, Lebrun, 3ème)

Le 1er Consul possède un pouvoir de nomination : Maires, Adjoints au Communes, Présidents des Conseils électoraux et généralement il choisit ses deux autres consuls. Il désigne également des Juges (potentiellement Juges de Paix), des Préfets et des Sénateurs. ⇒ Pouvoir direct sur l'administration d'état et la justice d'état.

Il a un pouvoir judiciaire qui s'incarne notamment lorsqu'il récupère le droit de grâce (aboli en 1791) (réintroduction de la monarchie).

Le 1er Consul possède un pouvoir sur le Sénat. 54 des 80 sénateurs sont désignés par Napoléon Bonaparte.

III- La création du Conseil privé

- Trois consuls
- Membres choisis par le 1er consul

⇒ Examine les projets sénatus-consulte (= projets de lois), les traités de paix ou d'alliances
Ces fonctions créer des tensions entre le Conseil privé et le Conseil d'état (qui prépare et discute des lois) car il y a concurrence.

Déséquilibre des pouvoirs.

Cela témoigne de la tournure autoritaire (concentration des pouvoirs) du régime. Il y a des oppositions chez les intellectuels voir les bourgeois. Il y a des salons (les plus grands sont ceux de Madame de Staël, femme d'un bourgeois, dans lesquels les bourgeois dénoncent le tournant du régime).

15 août 1802 :

Organisation de la fête d'entrée en vigueur de la nouvelle constitution (qui est aussi l'anniversaire de Napoléon) ⇒ Culte de la personnalité (mise en miroir de L'État et de la figure de Napoléon qui se confondent et vont s'entremêler)

C- Un régime autoritaire porteur de réformes durables

Réformes institutionnelles

Création en 1804 du Code Napoléon (Code Civil), qui vient unifier le droit français (pour égaliser l'ensemble des régions). Il vient garantir une égalité devant la loi pour l'ensemble des citoyens. Il protège la propriété privée. Ces considérer comme le fondement d'une société stable. Consacre la liberté contractuelle. ⇒ Favorise les commerces et la liberté économique. Volonté de renforcer un Etat fort et centralisé. Politique de rationalisation de L'Etat.

Réorganisation administrative. Les préfets sont nommés par le 1er consul, deviennent des représentants de L'Etat. Ils assurent la collecte des impôts, le maintien de l'ordre et la mise en œuvre des lois. Objectif de limitation de l'autonomie locale et donc de l'identité locale.

Réformes financières et économiques

En 1800 : Création de la Banque de France (stabilisation de la monnaie et contrôle des crédits de L'Etat. Objectif d'éponger la dette de L'Etat).

1803 : création du Franc germinal (permet la création d'une monnaie stable, unique et utiliser sur l'ensemble du territoire français (avant 1803, circulation de la monnaie confuse puisque sous l'AR, le peuple français utilise plusieurs types de monnaies (écus d'or ou d'argent, Louis d'or, pièces frappées par une commune)). ⇒ Simplification du commerce et des échanges.

Stabilisation de cette monnaie qui stabilise le flux du commerce mais qui permet aussi de renforcer un lien symbolique entre L'Etat et son peuple (renforce la confiance entre citoyens, bourgeois et commerçants).

Réformes fiscales : Mise en place de collecteurs d'impôts salariés (départements) qui viennent remplacer des intermédiaires qui étaient souvent qualifiés de corrompus (les intendants par exemple). ⇒ Évite et limite les fraudes

Permet la sécurisation des finances publiques. Garantis pour des campagnes militaires futures

Réformes éducatives

Le 1er Consul cherche à former la masse de granit (Noblesse d'empire) qui est fondamentalement construite sur une élite (intellectuelle ou économique)

Napoléon cherche à former une élite capable de servir un Etat centralisé. Pour cela, il faut les former. Il y a de grandes institutions : Écoles centrales (Directoire, 1795, semblable à des lycées, remplacent les anciens collèges religieux supprimés sous la Révolution ⇒ Construire un savoir républicain (transmettre des valeurs républicaines) / réparties sur l'ensemble du territoire (seuls le département de la Corse, celui du Léman et celui des Basses-Alpes n'en possèdent pas), enseignement qui se fait en français et non plus en latin), Lycées (1802, école centrale transformée en lycée, remplacent progressivement les écoles centrales, objectif de préparer et construire une élite administrative et une élite d'état. Cela peut être sous la forme d'une élite civile ou militaire. Objectif de créer une élite compétente et loyale), Universités impériales (projet 1806, créé 1808. Permet au pouvoir de former une élite universitaire et de contrôler le programme d'enseignement (contrôle des idéologies). Objectif de transmettre des valeurs conformes à L'Etat. Favorise et garantit le maintien de l'empire.)

Réformes religieuses

Question sensible depuis la Révolution. Sous le consulat Napoléon cherche à pacifier le pays.

1801 : Signature du Concordat avec le pape. Reconnaît la religion catholique comme une religion majoritaire.

Le clergé reste cependant subordonné à L'Etat. Cela permet également la liberté du culte. (Également envers d'autres religions (protestants, juifs...) contrairement à l'AR)

⇒ Apaiser les tensions religieuses qui n'ont jamais cessé sous l'AR.

Donne l'illusion d'un équilibre entre liberté et autorité.

II- 1804 : La restauration « monarchique »

A- Les signes avant-coureurs

1- La vie de voir aux Tuilleries

Sous Napoléon 1er Consul

Création de la future Maison de l'Empereur

Instrument de légitimation politique. Napoléon cherche à donner une légitimité et une dignité à son gouvernement. Cela s'organise également dans le caractère solennel accordé à sa famille et à lui. Image d'un souverain légitime. Manière de mettre en scène le pouvoir du 1er consul. La cour suis l'étiquette de bienséance. Contrairement à la Cour d'AR, la noblesse est composée de l'ancienne noblesse mais également d'une nouvelle noblesse (bourgeois, militaires, fonctionnaires, commerçants enrichis). Le 1er Consul cherche à contrôler leur comportement en établissant des règles strictes. Création d'un dispositif qui cherche à

établir une distance entre Napoléon et la cour. (Norbert Elias, « Étiquette de cours » dans « La civilisation des mœurs »).

Comme sous Louis XIV

Cette étiquette de cour prend la forme de gestes, de formules de politesses, de costumes.

Certaines parties du palais ne sont accessibles que par certains rangs.

Journée codifiée du 1er Consul (comme Louis XIV)

A 7h, il se réveille.

A 9h il fait son apparition publique dans la cour des Tuileries.

C'est un bon souverain qui travaille jusqu'à 18h.

Après il y a un temps de réceptions et d'audiences.

Le dimanche est réservé aux cérémonies (messes...) et à la vie de cour (bal, fête, chasse impériale...)

Combinaison du militaire (chasse) et du faste monarchique (inspiré de Versailles)

- Renforcer son autorité en codifiant la distance entre l'empereur et ses courtisans
- Créer un rituel politique qui stabilise la hiérarchie et légitime le pouvoir personnel
- Projeter l'image d'un empire solide et ordonné, capable de rivaliser symboliquement avec l'AR

Héritage du pouvoir. Le Sénat prévoit que le 1er consul devienne une charge héréditaire.

2- La maison civile et la maison militaire

Elles ont pour but d'assister Napoléon dans ces fonctions

Maison civile :

Assure le bon fonctionnement du palais des Tuileries

3 381 employés

Louis-Constant Wairy, Premier valet

Secrétariat, reçoit les correspondances

- Financement et organisation des cérémonies
- 4,8 millions de Francs (sacre)
- 4,1 millions de Francs (mariage avec Marie-Louise)

Maison militaire :

Financée par le budget de la guerre

10 000 hommes (garde impériale)

56 000 hommes après le sacre (militaires de tout âge, sélectionnées après 5 ans de service de l'État)

Garde rapprochée : 700 hommes

3- Paraître pour être empereur

Reprend des codes de l'AR mais cette fois-ci à l'échelle du territoire.

Le 1er Consul va principalement se déplacer dans son État.

En 1802 il a visité la Manufacture des Gobelins (qui était utilisée pour les tapisseries royales comme Versailles). Cette visite a une valeur symbolique. Il y a la volonté de montrer son intérêt pour l'essor industriel, les arts, les savoirs-faire. Napoléon est un 1er consul qui va faire un Tour de France (visite de manufactures, d'ateliers de soies ou d'armements par exemple).

Ce déplacement rappelle le caractère itinérant de l'AR (jusqu'en sous Louis XIII).

Le roi se déplaçait régulièrement dans son royaume pour affirmer sa présence sur son territoire, ce qui garantit le contrôle de ses sujets (par un lien de confiance). Pratique qui est celle des entrées royales, reprise par Napoléon (y compris la remise des clés).

B- La conjuration de l'an XII

Plusieurs oppositions dont la conjuration de l'an XII. Ces oppositions vont renforcer le régime en voulant l'affaiblir.

La conjuration de l'an XII est un épisode assez important pour saisir le passage du Consulat à l'empire.

En 1802, la paix d'Amiens est signée. L'Etat français est de nouveau stable. Il y a des réseaux royalistes qui sont toujours très actifs.

Il y a trois acteurs majeurs : Georges Cadoudal (ancien chef vendéen, résistant royaliste en Bretagne), Jean-Charles Pichegru (général républicain devenu royaliste en 1795), Jean-Victor Moreau (général)

Ce complot échoue car le complot va être dénoncé et il débouche sur une arrestation massive de l'ensemble des conspirateurs et notamment des ces trois là.

Ils seront soit jugés, soit exécutés

Cadoudal et Pichegru (retrouvé mort dans sa cellule) sont exécutés. Moreau est condamné à l'exil.

⇒ Montre l'activité des royalistes et qu'il y a besoin de renforcer le pouvoirs de Napoléon pour préserver les acquis révolutionnaires.

Le Sénat, en mai 1804, proclame Napoléon empereur des Français.

Révolution : 89-92
République : 92-04

13 octobre

Favorise la montée au pouvoir de Napoléon avec la proclamation par le sénat en mai 1804.

C- Le procès politique du duc d'Enghien en 1804

Dénonciation de Georges Cadoudal qui avoue qu'un Prince français partie en exil a pris la tête d'une conjuration. Son arrestation (il est à Bade) est programmé. Il est accusé de complot. Le Conseil d'état décide de son enlèvement exécuté par le ministre de la guerre. Du 14 au 15 mars, le duc est capturé (saisie de ces biens) et il est ramené à Paris. Il est jugé à Vincennes par une commission militaire de manière expéditif et son avocat (il demande d'être entendu par Napoléon en vain). Il est condamné, entraînant son exécution (fusillade) entre le 20 et le 21 mars 1804.

10 mars 1804 : le Conseil d'état décide son enlèvement

14-15 mars : capturé par le ministre de la guerre Berthier

Un geste avec une portée politique :

- Héritage révolutionnaire

Napoléon le prouve ici.

- Rassure l'opinion publique

Elle craint le retour de l'AR

- Avertissement politique

Napoléon montre que tout complot même soupçonné est condamné.

III- Le passage à l'Empire

A- La constitution de l'an XII

1- L'héritage du pouvoir

Mai 1804, instaure l'empire

142 articles, organise le pouvoir héritaire de Napoléon et de sa famille. Elle prévoit que le pouvoir impérial se transmet de façon héritaire à l'intérieur de la famille Bonaparte (reprise de principes anciens ⇒ de la loi salique (Vie, Clovis, impose la primogéniture masculine (comme Japon), s'accorde au Code Civil qui met les femmes comme mineures)).

2- Le statut de la famille impériale

- Princes et Princesses d'Empire

Frères et sœurs de Napoléon

- Connétable (Louis Bonaparte puis Louis Alexandre Berthier (ministre de la guerre et grand maréchal d'empire))

AR, noble de sang, Empire, proche de Napoléon ou grand militaire / Chef des armées

A partir de 1627, Louis XIII la supprime

- Grand Amiral (Joachim Murat)

⇒ Rétablissement des titres et continuité monarchique (a nuancé car noblesse d'empire)

3- Le Rôle du Sénat et du plébiscite

Le Sénat reste dépendant de Napoléon. Le Peuple est consulté par un plébiscite (en 1804 il approuve massivement la nouvelle constitution (plus de 2500 votes pour et 2600 contre, chiffres à revoir)).

Cette constitution n'est que façade puisque Napoléon concentre déjà les pouvoirs.

B- Le Sacre

Cette concentration s'incarne lors du sacre (2 décembre 1804, Notre-Dame de Paris). Cette cérémonie tant à témoigner de la naissance d'un empire. Sous inspiration carolingienne (Napoléon se veut dans la continuité de Charlemagne)

En septembre 1804, visite annuelle de Napoléon au tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Reprise de plusieurs symboles et ornements (aigles...).

Cherche à montrer la pérennité d'un empire et sa Renaissance. Montre le retour d'un couple entre l'Etat et la religion avec la présence du pape Pie VII, mais Napoléon domine le pape (il se sacre lui-même). Montre que l'Etat est plus fort et indépendant de l'église. Portée symbolique. Continuité avec les grands souverains du passé et affirmation de la souveraineté nationale sur l'église. Offre au peuple français un spectacle de légitimité.

C- Une monarchie impériale

Le 14 juillet est la fête nationale jusqu'à l'empire. Sous l'empire, la fête nationale est le 2 décembre, jour du sacre.

Appuis sur des symboles : drapeau tricolore (symbole rappelant la Révolution et l'idée de nation), main de justice et sceptre (repris de Charlemagne, armoiries impériales, le sceptre est lié à l'idée du bâton de commandement ⇒ signe de l'autorité. La main de justice renvoie à l'idée que le souverain possède le pouvoir judiciaire et elle est surmonté d'une main en position de bénédiction (lieutenant de dieu sur terre))

Armoiries impériales : aigle impérial (celui de l'empire romain, symbolise la puissance, la gloire militaire et la conquête), abeille (représente le travail, la discipline et l'obéissance. Idée de mérite), collier de la légion d'honneur (créé en 1802, sert à récompenser des services civils et militaires, renvoie à la Rome antique, le collier rappelle des éléments de l'empire. Il est réservé aux chevaliers de la légion d'honneur, aux princes impériales et à l'empereur. Chaîne en or, ornée par des aigles et des abeilles et portant la croix de l'ordre. Présence d'un N (Napoléon) entouré de lauriers (empire romain) et surmonté d'une couronne impériale. Retour aux ordres.)

Retour du manteau impérial (Manteau d'hermine) présent sur l'emblème impérial. Pourpre, parsemé d'abeilles d'or.

⇒ l'empereur se construit une image à la fois moderne et appuyée sur les éléments passés. Création de musiques et d'un hymne national (Le Chant du Combat, Rouget de Lisle).

⇒ Empereur qui transforme l'héritage de la Révolution en pouvoir impérial

Gouverner l'Empire

Partie I : Une nouvelle sociabilité, ou la culture du contrat

Élite sociale : souhaite s'ouvrir et ouvrir l'accès à une autre élite créée sur le mérite, travail ou service rendu à L'Etat.

Sous le consulat et l'empire, cette nouvelle élite est utilisée par Napoléon pour constituer une société stable.

Cette société s'appuie notamment sur des notables. Ce sont notamment des propriétaires, militaires, religieux ou savants.

C'est la noblesse d'empire.

Idée d'une culture du contrat ⇒ codifier les relations entre les individus, L'Etat et la société. Reconstruire une hiérarchie de classe et pas une hiérarchie d'ordre. Reconstruction d'une société d'élite. Mais cette culture du contrat prend plusieurs formes : contrats religieux (Concordat de 1801, certains sont nobles d'empire), contrat éducatif (création d'instances comme les lycées et universités pour créer des savants anoblis par l'empire).

Corps sociaux intermédiaires : relais de L'Etat en province. Ils sont importants car Napoléon les considère comme indispensables à la stabilité de l'empire. Ils permettent le dialogue entre le peuple et le gouvernement (préfets...).

A- La recherche du consensus social : le rôle des notables

Composition concrète des corps intermédiaires

« Masse de granit »

1- Les chambres de commerce et d'agriculture

Représentent des intérêts économiques et des professions qui viennent canaliser certaines demandes de milieux d'affaires.

2- Les membres de la légion d'honneur et les titulaires de titres impériaux

3- Les notables et propriétaires terriens

Assurent le respect du code civil et de la propriété

4- Les Francs-maçons

Catégorie sociale qui se regroupe en tant que pairs et composée principalement de banquiers (mais aussi des commerçants et des savants, comme des corporations). Ils ont un réseau à l'échelle de l'empire avec la création de loges maçonniques.

5- Les collèges électoraux et les différentes églises

Ces corps sont des relais administratifs. Mais ils forment aussi une infrastructure sociale et politique qui garantit la cohésion et le maintien de l'empire et de l'autorité impériale.

Exemple : Conseil des fabriques et manufactures (créé en 1801, 60 membres) ⇒ émet des avis sur le développement des industries et manufacturées. Une partie de ces membres et nommés par l'empereur mais souvent les décisions renforcent l'influence du pouvoir impérial.

Ces corps intermédiaires sont contrôlés et encadrés par le gouvernement. Napoleon ne laisse pas la place à une opinion publique pour ces corps intermédiaires.

Lemeruer se charge largement de leur nomination et contrôle notamment par l'écrit et l'image. Ils servent d'instrument de communication et de légitimation de l'empire.

B- La noblesse sous l'empire

1- Le retour de l'ancienne noblesse

Rétablissement de la noblesse d'AR.

1799.

Avec le retour d'une noblesse d'AR, il y a l'idée de venir réconcilier la nation. Retour d'une paix durable. Fin des listes des immigrés. Les nobles peuvent revenir. En 1802, 40% des nobles reviennent en France.

Arrivée du Code Civil : met en place la propriété foncière et les acquis de la Révolution.

2- La création d'une noblesse

Sur le mérite et le talent et non la naissance.

Ces notables, selon Natalie Petiteau, sont composés de 24% de rentiers (propriétaires vivant de leur patrimoine foncier), 8% d'exploitants agricoles, 14% de professions libérales (dont enseignants) et 33% d'administrateurs locaux (fonctionnaires, juges et employés de L'Etat).

Cette noblesse se définit par le mérite ⇒ servir de relais pour L'Etat.

3- Une Noblesse d'empire

Créé en 1808 et perdure jusqu'en 1812.

Ça s'inscrit dans un processus de recomposition sociale. Cette noblesse ne possède aucun privilège légal. Sont directement nommés par l'empereur et restent égaux aux autres citoyens devant la loi. Elle a pour objectif de récompenser le mérite, les services rendus à L'Etat.

Très codifiée et hiérarchisée : Chevalier ⇒ Baron ⇒ Comte (Ministres ou sénateurs) ⇒ Duc (Plus proches de la famille impériale, ont des fonctions politiques importantes) ⇒ Prince d'Empire (lié à la famille impériale comme Ney ou Murat)

titres liés à des fonctions politiques et militaires.

Cette noblesse peut se transmettre d'un point de vue héréditaire. Les priviléges légaux ne se transmettent pas en revanche.

Plus de 3600 nobles nommés par Napoleon

59% issus de l'armée, surtout officiers méritants.

23% bourgeois et anciens nobles

19% couches populaires

Cette noblesse permet à des individus de devenir nobles.

Ce système renouvelle la noblesse d'AR en intégrant des bourgeois méritants.

Certains nobles d'empire possèdent des titres et résidences (retour de biens et propriétés foncières) notamment à Paris, ils sont payés par L'Etat.

⇒ Permet à Napoléon de fusionner deux noblesses. S'appuyer sur un réseau préexistant de noblesse.

Exemple : Joachim Murat (fils d'aubergistes, incarne l'idéal de la méritocratie, promut grâce à ses exploits en tant que cavalier. En 1800, il se marie à Caroline et en 1808 il devient roi de noble mais il finit par trahir l'empereur et sera exécuté par l'Autriche en 1815).

Partie II- Controler et administrer les Territoires de l'Empire

En 1802, les armées françaises s'étendent au-delà des frontières de la France. Cela implique un changement de régime politique dans ces territoires voisins. Il y a donc des annexions qui marquent le passage à un empire territorial beaucoup plus vaste.

Deux types de territoires :

- Les départements français
- Les territoires réunis (territoires annexés)

Ces deux forment ont plusieurs caractéristiques communes : administrées par un gouvernement central depuis Paris. Le Code Civil et la législation française s'appliquent.

Dedans, les habitants sont considérés comme français.

Dès 1802, il y a des gestions de territoires différentes.

Le rattachement des républiques sœurs : pas forcément adapté au régime d'empire.

Le territoire est vaste, composé d'une population hétérogène, réaction d'un empire (volonté d'un pouvoir unificateur et centralisateur).

Cela amène à une évolution de la notion de souveraineté qui devient centralisée et unificatrice.

A- Circuler et relier l'empire

Maîtrise d'infrastructures routières pour relier les territoires de l'empire.

En 1797, suppression des corvées d'entretien des routes. La gestion des routes est confiée aux départements mais est surtout laissée à l'abandon. Le réseau se dégrade.

Sous l'empire il y a le retour de la gestion de routes.

A partir de 1806, il y a le retour de l'impôt routier (taxes d'entretien) et notamment le lever d'un impôt pour l'entretien d'un système routier. En 1811, plusieurs types de routes sont créer et financer par l'État :

Les deux premiers (généralement Paris-Marseille) sont gérés par L'Etat, le troisième par les départements, et les autres par les communes.

L'exemple de la grande corniche : une route à la charge de L'Etat entre 1806 et 1810.

Fait partie de la première catégorie de route. Relie le département des Alpes maritimes.

Cherche à relier avec la Lombardie et le Piémont.

Toute créée par Napoléon entre 1806 et 1810, qui relie Nice à Menton. Ce tracé de route suit celui d'ancienne voies romaines. Ce projet est directement financé par L'Etat qui donne le projet à un ingénieur en chef. Le département des Alpes maritimes le finance aussi.

Objectifs : militaire (acheminer les convois), commercial (sûre, permet d'offrir une voie sécurisée et protégée des menaces / offre un autre passage que celui des montagnes et garantie la circulation commerciale)

Mais ça coûte à l'État (3 millions de francs donnés seulement pour cette infrastructure).

Réseau routier qui est l'un des grands projets napoléonien complet.

L'exemple du tunnel des échelles ou tunnel Napoléon.

Mis en place en 1806, traverse le Mont Beauvoire, relie Les Échelles et St-Jean-de-Cruz.

Suis les mêmes objectifs que la grande corniche. Plus de 300 mètres. N'est pas financé entièrement par l'empire. Terminer en 1820.

B- Administrer l'Empire

Le découpage territorial en circonscriptions

- À l'échelle du département / Le Conseil général

⇒ Gestion des services déconcentrés de L'Etat :

- Enregistrement des domaines
- Postes
- Conservation des forêts
- Lever des impôts indirects
- Gestion de la police

1790 : 83 départements

1812 : 132 départements

750 000 km²

44 millions d'habitants

Il y a une capitale administrative (Chambéry pour le Mont-Blanc).

- À l'échelle des arrondissements communaux / Le Conseil d'arrondissement
- À l'échelle des communes / Le Conseil communal

Les préfets sous Napoléon : le cas du département du Moont-Blanc

Il est en lien avec le ministre de l'intérieur, des manufactures.

Des attributions :

- Applications des lois
- Un pouvoir réglementaire
- Contrôle de la sécurité
- Organisation de la conscription
- Gestion financière

Joseph-Marie de Barral (1748-1816), Préfet de 1800 à 1805 (Action religieuse) [Évêque de Chambéry, nommé par Napoléon, crée les circonscriptions, vise à contrôler la population qui reste assez méfiante vis-à-vis du pouvoir central français. Il s'adonne à la restauration de routes jusqu'à Paris. Il réorganise l'administration (création de lycées, écoles centrales puis université)]

Jean-Jacques Mangourit (1752-1829), Préfet de 1805 à 1814 (1806 : Tunnel des Échelles ou Napoléon) [Se distingue par sa volonté de mettre en place une administration d'état et une politique d'empire. Il développe des routes alpines dont le projet du tunnel. Préfet qui soutient l'instruction publique et impériale notamment par l'installation d'école primaire et amélioration de collèges (dont celui de Chambéry)]

20 octobre

C- La conjoncture économique en quatre phases

1- 1800-1804 : une embellie économique

- 1800 : créations de la Banque de France
- Réformes monétaires et fiscales (Franc Germinal)

Meilleur prélèvement de l'impôt.

- Conjoncture de Paix

Bonnes récoltes. En 1802, il y a de mauvaises récoltes. La solution prise est de compenser par des importations (outre-mer / outre-Manche).

2- 1804 : période de première crise économique selon un contexte politique, militaire et agricole

- Déficit public : 720 millions de dépenses pour 560 millions de recettes
- Le projet des « Négociants réunis »
- Le ministre du Trésor, Barbé-Marbois ⇒ 50 Millions
- 1804 : Reprise de la guerre contre la Grande-Bretagne et l'Espagne
- Crise de liquidités

Mauvaises récoltes et guerres donc déficit public de 160 millions.

Pour répondre : Projet des « négociants réunis ». Idée de trouver une nouvelle forme de liquidité. Le ministre emprunte 50 millions de francs par an à des banquiers (Seguin, Frères Michel). Au début il est fourni régulièrement mais ils demandent en échange la gestion des dettes publiques. Donc projet basé sur l'emprunt de banquier et d'argent provenant d'Amérique du Sud (en particulier du Mexique). Il y a donc un flux d'or et d'argent mais en 1804 il sera stoppé avec la reprise de la guerre (Blocus continental). Débouche à un déficit de plus en plus grande jusqu'à une crise de liquidité en 1806.

3- 1806-1810 : reprise et essor sous le blocus continental

- Blocus maritimes / blocus continental (1806)

Le blocus imposé par le RU prive l'économie française d'or et d'argent et de produits exotiques (jugés indispensables comme le sucre, le coton ou le café). En réponse Napoléon cherche à renforcer son autonomie économique et réduire sa dépendance au RU. Il impose donc un blocus continental. Il interdit toute importation de marchandises britanniques et a pour but d'asphyxier l'économie britannique et surtout il essaye de fermer le marché européen à l'économie britannique.

- Des effets positifs des effets négatifs

Hausse de la production manufacturière française. Marché intérieur qui se développe (échange dans le territoire). Un projet est lancé en 1806 pour mettre en place des projets d'acclimatation en France (implantation de produits coloniaux en France). Donc développement dans le midi de coton et de l'indigo. Autre projet : introduire des animaux exotiques jugés plus rentable. En 1806, dans le Languedoc, il y a des Mérinos d'Espagne ou des étalons d'Égypte (sont intégrés dans les Haras).

Système financier qui profite à de grandes industries au détriment de petites entreprises et de petits commerces locaux qui seront fragilisés. Installation durable d'un système de contrebande (au large de Marseille, Bordeaux et du Portugal). Le climat ne permet pas la culture du coton et de l'indigo et certains villages ne veulent pas changer de culture.

En 1810, le ralentissement de l'économie couple à des défaites militaires. Premières faillites économiques. L'embellie est réelle mais éphémère. Ralentissement de la production. Guerres répétées

4- 1810-1814 : crise agricole, sociale et effondrement final

- 1810-1811 : une crise agricole et sociale

Mauvaise récolte, donc tensions autour de l'approvisionnement et prix en hausses.

Napoléon autorise l'importation de grain Britannique en réduisant le blocus. Malgré cela la pauvreté ne cesse d'augmenter et des tensions sociales se multiplient, notamment en campagne.

- 1812-1814 : un effondrement économique lié aux guerres

L'économie est déstabilisée également par plusieurs campagnes militaires donc celle de Russie en 1812 qui coûte beaucoup (humainement, matériellement et économiquement (empêchement des ravitaillements)). À partir de 1813, l'empire doit financer une armée de plus en plus coûteuse. Les ressources fiscales sont cependant épuisées. Un crédit de l'Etat s'effondre complètement. Il y a des faillites agricoles, commerciales et industrielles qui se multiplient. A partir de 1813, les campagnes souffrent du manque d'approvisionnement et de la réquisition pour l'effort de guerre. La dette devient insoutenable.

- Désorganisation du territoire

L'empire est face à un échec économique, sociale et financier.

Fin du cycle économique de l'empire napoléonien et affaiblissement de ce régime qui est incapable de répondre à des crises financières qui deviennent des crises sociales. Les conjonctures économiques dirigent le destin de Napoléon.

L'échec des monarchies constitutionnelles (1814-1848) : La restauration

Introduction :

1- Un territoire en voie d'unification

La France rentre en 1814 dans une période de stabilité politique avec une paix retrouvée à l'intérieur et à l'extérieur. Période durant laquelle un nouveau régime est instauré. Il s'agit d'une monarchie instaurée sur une charte constitutionnelle qui jongle entre acquis de la Révolution et retour à l'AR. La restauration connaît une Révolution car il y a toujours l'ombre de la Révolution et de l'empire qui se place au-dessus.

Héritage de la Révolution française et de l'empire. Nouvelle configuration territoriale, administrative, économique et sociale.

Territoire qui s'unifie et à partir de 1814 cela reprend forme. Lors du second traité de Paris en 1815, les limites territoriales sont celles de 1789 (perte de la Sarre et de la Savoie).

En 1814, le pays français est soudé par une identité nationale renforcée par une lutte contre des ennemis intérieurs et extérieurs. Cette idée de nations française s'identifie à des valeurs autour de la liberté et du droit de l'homme et du citoyen. Une d'une grande nation française.

Des 1791, « une et indivisible ».

2- Un pays de « liberté organisée »

Économie libérale

a- Une croissance préservée jusqu'en 1792,

b- Récession de 1792 à 1796,

c- Forte croissance entre 1800 et 1810,

d- Nouveau recul entre 1810 et 1814

Une stagnation économique

Des situations variables selon les secteurs et les régions

En 1814, le niveau de richesse est le même qu'en 1789. Ce constat renvoie à des situations variables. Par exemple, il y a une augmentation de la production industrielle autour de Paris et au Nord (chimie du textile, de la chimie et de la métallurgie) mais pour le midi et la façade atlantique, l'effondrement de l'économie touche plus la population notamment dans les industries traditionnelles (toile en laine et en lin).

3- Des réformes sociales ?

a- Les mondes ouvriers (1791 : Loi Le Chapelier)

Suppression des corporations, idée que le salaire peut fluctuer. Législation qui se durcit profondément (interdiction du droit de grève). Reprise avec le décret de 1804 pour contrôler les mondes ouvriers. 1803, création du livret ouvrier. Fournit pour chacun des travailleurs et a pour but de contrôler les déplacements et l'emploi du temps ouvrier. Un ouvrier doit toujours le montrer à son patron qui note tout. Ce livret est important car il donne un pouvoir au patronat. Sans ce document, il ne peut pas y avoir d'embauche. Les mondes ouvriers perdent des moyens de contestation et de solidarité.

b- La paysannerie (1793)

Paysannerie qui bénéficie de la disparition de droits féodaux (notamment les redevances seigneuriales).

c- L'église (1789)

Grande perdante. Des priviléges et revenus qui disparaissent et un rôle qui est minimisé car plus de rôle dans l'enseignement et religion chrétienne affaiblie au profit d'une religion de l'Etat.

d- La noblesse

Privilège aboli et perte de terres ($\frac{1}{4}$ du sol qui leur appartenait est vendu à l'Etat). Mais à nouveau réintégré dans l'Etat (Empire et Restauration). Devient un des groupes sociaux les plus riches puisqu'intégré aux notables.

e- La bourgeoisie

Industriels... qui profitent largement de la vente de biens nationaux. Investissement dans la terre et l'industrie. Ce sont souvent de grands patrons. En 1814, c'est une classe dominante (social et économie). Certains priviléges lui ont été accordés à l'empire (Noblesse d'empire).

Faut-il maintenir les acquis révolutionnaires (libertés, égalité civile, constitution) ou revenir à l'Ancien Régime ?

Les groupes politiques

Voir Moodle

I- L'expérience d'une monarchie libérale (1814-1820)

Guerres contre les coalitions monarchiques qui causent la défaite de la France en 1814. Le 2 avril, le Sénat proclame la déchéance de Napoléon I. Il y aura le retour en France du Comte de Provence (qui était exilé au RU). Il prend le nom de Louis XVIII. Il est appelé par le Sénat pour devenir roi. Les français voient en lui le symbole d'une paix retrouvée.

Contrairement au futur CX, LXVIII comprend certains acquis et surtout qu'ils sont profondément ancrés dans la société française. Il est donc modéré puisqu'il garantit le maintien d'acquis. Il crée en 1814 la Charte qui instaure une monarchie constitutionnelle et libérale. C'est vu comme une concession faite par le roi envers le Peuple. (Maintien de la liberté individuelle, de la vente de terrain nationaux...)

Régime qui gouverne par compromis, entre tradition monarchique et héritage révolutionnaire. Mais le Roi provient de la Maison de Bourbon et qui malgré ses compromis, est profondément attaché à l'idée que le roi détient la souveraineté de Droit divin. Pour LXVIII il s'agit donc vraiment d'un compromis qui est un don du roi au peuple. Ce n'est pas vu comme une volonté nationale.

A- Une monarchie libérale

La charte du 4 mai 1814

Reconnaissance des principes fondamentaux (égalité, liberté, droit de propriété). Mise en place et reconnaissance de l'indépendance de corps politiques (institutions) vis-à-vis de l'église. Par ailleurs, grâce à cette charte la religion catholique est de nouveau proclamée religion de L'Etat.

Definition du fonctionnement politique du régime de la restauration.

Le roi est chef de l'exécutif. Il possède un pouvoir législatif. Il peut être à l'initiative de lois et peut en proclamer. En revanche le pouvoir législatif est partagé entre le Roi et des Châbles : la Chambre des Pairs (membres nommés par le Roi. Examine et vote des lois proposées par le roi ou par la chambre des députés. Peut accepter ou rejeter un projet de loi mais ne peut pas proposer de loi) et chambre des Député (membres élus au suffrage censitaire. Vote effectué par les citoyens les plus fortunés. Chambre qui ne peut pas être dissoute par le Roi ???). Députés élus par 110 000 électeurs. Les députés ont plus de 40 ans et un revenu de plus de 1000 francs par an).

Le régime est en rupture avec les monarchies absolues.

B- Les épreuves de Louis XVIII

1- Les Cent-Jours

Période en 1815 vécues comme une période de trouble. Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe et revient en France. Il commence cette période. Ce trajet est nommé le « Vol de l'aigle ». Lors de son trajet il rallie autour de lui l'ensemble des grands maréchaux qui lui sont fidèle et une partie des troupes qui étaient sous son service. Son retour donne à cette événement un caractère révolutionnaire avec une dynamique populaire. Le 20 mars 1815, Napoléon arrive aux Tuilleries et ne trouve personne puisque Louis XVIII s'échappe vers la Belgique.

Napoléon rassure les corps intermédiaires (notables) et une noblesse d'AR et d'Empire pour éviter une guerre civile. En parallèle, il y a un retour de la guerre contre les coalitions monarchiques. Guerre de Waterloo. Cette défaite met un coup d'arrêt aux Cent-Jours et permet à Louis XVIII de revenir en France et d'instaurer durablement la IIInde restauration. La défaite de Napoléon est reconnue par le Parlement. Le RU l'envoie en exil à Ste-Hélène. Napoléon y meurt en 1821.

2- La Terreur Blanche (1815-1816)

Crise sociale

Période dont le nom est donné aux massacres perpétrés de manière répétée par les ultraroyalistes. Ces massacres répétés sont dirigés à l'encontre de populations ou de groupes politiques qui ont soutenu le retour de Napoléon. Ces massacres visent principalement des libéraux, des bonapartistes et des républicains. Cette vague de terreur est particulièrement sanglante dans le Midi. Le 2 août 1816, Mort du Maréchal Brune, massacré par la foule et des ultraroyalistes à Avignon. Dans le Sud comme à Nîmes ou à Toulouse les massacres se multiplient. Les habitants libéraux, républicains ou bonapartistes fuient à Paris. Pour les zones rurales du Midi, ce sont les plus ciblées par la terreur blanche

puisqu'elles sont à majorité républicaine et bonapartiste. Ils tentent de se défendre. Cette atmosphère de la terreur blanche mène à des élections législatives en août 1815. Elles sont un tournant pour la restauration. Ces élections voient le triomphe des ultraroyalistes, notamment ceux qui sont proches du futur CX. A partir d'août 1815, les élections qui permettent l'arrivée et la montée des ultraroyalistes se conclut que la Chambre des Députés est essentiellement composée d'ultra royalistes. Dans cette chambre, il y a plusieurs chefs : Joseph de Villèle (1773-1854) et Louis de Bonald (1754-1850)

Ce groupe se mobilise au sein de la Chambre mais aussi dans une organisation secrète : « les Chevaliers de la Foi ».

Elle est composée principalement de nobles d'AR ou d'Empire qui ont prêté serment au souverain Pape et pas au Roi. Après ces élections, il y a des ultras qui obtiennent le vote de plusieurs lois répressives qui vont être échelons entre 1815 et 1816. Dont certaines qui donnent lieu à une seconde vague Terreur blanche qui sera vue comme légale. Plus du quart des fonctionnaires sont arrêtés pour de motifs politiques mais aussi des maréchaux comme Ney.

C- La mise en ordre

I- L'Eglise au pouvoir

Avec la montée des ultras, il y a notamment le retour de l'Eglise au pouvoir. L'Eglise est étroitement associée à la politique des ultras. Il y a l'idée d'une reconquête spirituelle. Le repos du dimanche est imposé en 1814. Le divorce est interdit en 1814. En 1816, les enseignements religieux sont de retour en primaire. Cette politique prend une forme complémentaire avec la mise en place d'une mémoire autour des victimes nobiliaire de la Terreur. Notamment avec la création du service funèbre officiel en l'honneur de Louis XVI et de Marie-Antoinette qui est célèbre en 1814 à Notre-Dame. Quelques mois après, les cendres de Louis XVI et de MA sont transférées à la Basilique Saint-Denis. Mise en place d'une journée de deuil. Malgré ces efforts, il y a une politique menée par Louis XVIII et la Chambre qui échoue. L'opinion publique n'adhère pas.

II- Le retour d'un régime libéral en 1816

S'achève en 1816, notamment avec une nouvelle élection de la Chambre des députés. Cette nouvelle élection entraîne des réactions, notamment de la part des ultras qui sont rejetés au profit des modérés. Les grands vainqueurs sont les modérés, comme Élie Decazes. Il est un noble d'AR (il est Duc Decazes) et incarne la noblesse d'AR et des aspirations bourgeoises (industrie et responsabilité collective). En 1818, la Chambre des Députés est principalement composée de Modérés mais aussi de libéraux qui garantissent l'orientation libérale de ce régime. A partir de 1818, le Duc Decazes va être nommé ministre de l'intérieur et il lance plusieurs actions gouvernementales notamment au profit de l'industrie (permettant une reprise économique). Il est aussi un grand patron industriel (à Decazeville, dans l'Aveyron, où il y a de l'extraction de charbon). En revanche, la restauration jusqu'en 1818-1820, est marquée par une monarchie libérale.

II- La réaction absolutiste (1820-1827)

En 1820, il y a une rupture amenant à un régime plus répressif et autoritaire. Cela est dû à l'assassinat du Duc de Berry (neveu de Louis XVIII). Assassiné par Louvel, vu comme une crise successorale. Le régime monarchique sera davantage autoritaire et absolutiste.

Déclenchement d'une campagne de presse royaliste, notamment ultra. Elle s'oppose aux libéraux, républicains et bonapartistes.

Durcissement du gouvernement qui prend la forme d'une nouvelle loi. Le 30 juin 1820, une nouvelle loi électorale (Loi Double-Vote) est votée. Elle réserve un vote double aux électeurs les plus riches (qui votent pour la plupart en faveur des ultras). L'objectif est de faire passer les ultra au pouvoir. Après, il y a un nouveau ministre de l'intérieur : Joseph Villèle, un ultra, qui est répressif envers tout ce qui n'est pas ultra. Sa première mesure est de museler la presse d'opposition, notamment à partir de 1822, permettant de suspendre tous ce qui est hostile. Lxviii dissout en 1823. Ces nouvelles élections sont gagnées par les ultras et Villèle est renommé. Il faut voter une loi fixant à 7 ans la durée de la législature (en 1824).

B- La lutte contre la Charbonnerie

Villèle est contre.

La charbonnerie est un groupe rassemblant des opposants. Lafayette en fait parti, Koechlin (industrielle) : dirigeants.

De 1820 à 1822, ce groupe organise plusieurs soulèvements comme à Saumures. Les attaques sont faites par d'anciens officiers bonapartistes. Les complots sont punis et réprimés notamment par les exécutions.

Les Sergent Bories, Goubin, Pommier et Raoulx en font partie et se soulèvent à La Rochelle. Ils sont réprimés et exécutés en septembre 1822. Ils deviennent martyr de la cause républicaine et des symboles de la lutte pour la liberté.

C- Un ultra sur le trône

En 1824, LXVIII meurt et laisse la place à CX. Il est favorable au retour d'une monarchie absolue. Dans son discours il cherche à effacer la Révolution et réparer les malheurs causés à la noblesse d'AR. L'incarnation de ce retour à l'héritage de l'AR ce saisi notamment dans le sacre de CX. Il le fait à Reims le 29 mai 1825 en suivant les codes d'AR. En revanche il y a quelques modifications : CX accepte de prêter serment de fidélité à la Charte Constitutionnelle (en plus du Pape). Mais il n'est pas un monarque du compromis et souhaite retrouver une monarchie absolue de droit divin.

III- Vers la Chute des Bourbon

A- La fin du système Villèle

1- L'impossible unité des royalistes

Entre modérés et ultras. Profonds désaccords et divisions qui les rongent dès 1814 (Ultras avec absolutisme et modérés avec contre-pouvoirs). Il n'y a pas de vision commune entraînant une politique instable qui ne peut pas transformer la société française.

2- Le Réveil de l'opposition

Contre la politique ultra. Cette opposition souhaite revenir sur des avancées mises en place par les révolutionnaires. Rassemblement des libéraux républicains et bonapartistes en corps d'opposition.

Réveil après le projet de loi de 1826 : Le Droit d'Aînesse : vise à favoriser l'ainé d'une famille en cas d'héritage notamment pour maintenir la grande propriété nobiliaire. Vu comme favorisant le retour des priviléges et considérés comme une atteinte au principe d'égalité (DDHC + Charte constitutionnelle). Elle est discutée et rejetée. L'opposition se construit sur le fossé entre ultras et modérés (entre Villèle et les modérés qui pensent qu'il faut que cette monarchie soit davantage libérale pour pouvoir consolider le pouvoir de cette monarchie en place). L'opposition se réalise lors des funérailles. En effet, il s'agit d'un événement qui a lieu

dans l'espace public et associe l'image d'un défunt et l'exercice de protestation. L'opposition s'en sert pour protester contre le gouvernement ultra et en faire un symbole politique. Cela se multiplie entre 1820 et 1830. Exemple : en 1828, Duc de La Rochefoucauld-Liancourt. Les opposants attaquent des individus incarnant le régime ultra. Des meneurs d'opposition s'empare des funérailles pour contester. (Funérailles monopolisées par L'Etat et l'église)

B- Double jeu de CX

I- L'expérience libérale de Martignac. Villèle démissionne en 1828. CX nomme le Vicomte Jean-Baptiste Sylvère Gaye de Martignac ministre de l'intérieur. Il est chargé d'assouplir le régime pour reconstituer une majorité favorable au gouvernement de CX. En 1828, le régime est donc plus tolérant face aux oppositions en s'incarnant par une loi sur la presse abolissant la censure. Le régime se transforme en s'adaptant au contexte mais le gouvernement est vécu par les ultras comme excessif et insuffisant. Martignac démissionne et le Prince Jules de Polignac est nommé à la place. En faisant ce choix, CX replace un ultra. Il est entouré d'ultras de la Terreur Blanche. Il y a une forte opposition libérale qui amène à la dissolution des chambres entraînant la réaction de CX. Plusieurs ministres libéraux et modérés démissionnent.

3- La Crise finale

Le 16 mai 1830, le Roi dissout.

Il s'appuie sur la Charte Constitutionnelle et son article 14 qui permet la création d'ordonnances. Le 25 juillet 1830, il promulgue 4 ordonnances ultras :

1- Suspension de la liberté de presse

2- Procède à la dissolution de la Chambre des Députés

3- Modification du calcul du cens pour réduire les électeurs et augmenter le nombre de députés élus par les électeurs les plus riches

4- Fixation de la date des nouvelles élections aux 6 et 13 septembre 1830

Du yeux de l'opposition il s'agit d'un coup d'État amenant aux trois glorieuses.

C- La Révolution de juillet en 1830

I- Les trois glorieuses du peuple parisien

27 juillet 1830

1- Une réaction des journaux d'opposition comme Le National ou Le Temps

2- Réaction étudiante et ouvrière qui érigent les premières barricades dans Paris

⇒ Pas de révolte. Le régime ultra est qualifié de régime de la force. La presse appelle à la résistance. Il y a une répression de la police contre cette presse. Les barricades amènent aux premiers coup de feu qui déclenchent les trois glorieuses.

28 juillet 1830

1- Les chefs républicains poussent le peuple parisien à se soulever

2- Prise de l'hôtel de ville de Paris

3- Fuite de CX à Saint-Cloud

⇒ Godefroy Cavaignac fait parti de ceux qui appellent. Il y a le pillage des armureries et des barricades notamment dans les quartiers populaires. Il y a environ 10 000 insurgés généralement des hommes âgés, anciens soldats d'empire et artisanat. Combats acharnés à Paris. Les troupes d'oppositions s'emparent de l'hôtel de ville. Il y a aussi une réaction du gouvernement qui tente de pacifier la situation en proposant le retrait des ordonnances en l'échange de l'arrêt des combats. Le Roi fuit de nouveau. CX refuse une proposition de stabilisation et de retour à la paix.

29 juillet 1830

1- Prise du Louvre et des Tuilleries

2- Prise du Palais Bourbon où siège la Chambre des Députés

⇒ Multiplication des combats. Palais Bourbon : aussi la Chambre des Pairs. Des députés souhaitent s'allier aux insurgés. Les ministres aussi.

CX a perdu le pouvoir à Paris et d'autres mouvements d'oppositions se mettent en place notamment à Lyon et Bordeaux.

Bilan lourd : plus de 1 000 morts dont 800 insurgés. 5 000 blessés.

La chute de CX entraîne un transfert de pouvoir.

II- L'appel au Duc d'Orléans futur LP Ier

Renversement d'une monarchie ultra. La monarchie de juillet sera une monarchie bourgeoise (les bourgeois libéraux récupèrent le gouvernement et la Révolution. En juillet 1830, au Palais Bourbon des députés propose la Lieutenance Générale du Royaume au Duc d'Orléans (transfert d'autorité). LP est le petit-cousin de LXVI. Il s'est exilé à la Révolution mais revendique l'héritage de 1789, s'incarnant dans une tradition libérale, de compromis. Destitution de CX (qui accepte d'abdiquer en faveur de LP uniquement si celui-ci possède la Régence pour que le pouvoir soit transmis au Duc de Bordeaux). Mais ce n'est pas accepté et il s'exile en août 1830 en Angleterre. LP devient Roi des Français. Un Roi Bourgeois.

Conclusion

Restauration : rupture entre l'héritage républicain et de révolution française et période de retour à certains principes de l'AR. Période qui est un moment décisif pour l'histoire politique et sociale de la France : installation d'une nouvelle conception de la monarchie (du compromis et limité), ouverture de la voie à une participation accrue de la bourgeoisie (notamment la grande bourgeoisie), premiers signes de décollage économique et industrielles (à partir des années 1810 il y a la Révolution industrielle), marque l'échec définitif de l'absolutisme.

L'échec des monarchies constitutionnelles (1814-1848) : La monarchie de Juillet

Introduction

Monarchie constitutionnelle (Charte de 1814)

1- Une monarchie Bourgeoise

LP est surnommé le « Roi citoyen »

Politique en faveur de la classe bourgeoise

Paupérisme

Mouvement démocratique

Socialisme

⇒ Mécontentement de la Classe ouvrière. Elle est frappée par le Paupérisme : Etat de pauvreté durable massif et structurel. Le Mouvement Démocratique revendique l'élargissement de droits politiques et sociaux. Les ouvriers se tournent aussi vers le socialisme qui propose des réponses économiques et sociales à cette frustration.

2- Deux orientations politiques

Parti du Mouvement ⇒ Résistance

1835 : Régime répressif

Temps des notables (1835)

⇒ Le Parti du Mouvement se scinde en deux avec le Parti de la Résistance. Le Parti du Mouvement, favorable à l'évolution libérale et démocratique, porte des réformes sociales. Entre 1830 et 1835, une partie de ses membres se radicalise dans le parti de la résistance qui est plus ferme et restreint une évolution libérale et démocratique. Il permet le durcissement du régime de la monarchie de juillet. En 1830, le régime est libérale et favorable aux réformes. En 1835, le régime devient répressif avec la promulgation des lois de septembre 1835, qui viennent renforcer le contrôle de la presse et restreindre des libertés publiques et une politique est menée en faveur de la bourgeoisie. On parle donc du temps des notables (bourgeois, élite restreinte).

3- 1840 : L'apogée du régime

François Guizot

Libéralisme

Développement économique

Ignorance du paupérisme

⇒ Stabilisation du régime avec l'arrivée de François Guizot à l'intérieur. Il permet au régime de se fonder sur le libéralisme et le développement économique. En revanche, il refuse de s'intéresser au paupérisme qu'il juge insoluble.

4- Les limites du régime et sa chute.

1846-1847 : crise économique

Montée des oppositions

1947 : début de la campagne des banquets

1848 : chute de la monarchie de juillet et proclamation de la deuxième république

⇒ Immobilisme social du régime. La monarchie refuse de prendre en considération le paupérisme et d'élargir le corps électoral. En parallèle de la crise sociale il y a une crise économique. A partir de 1847 il y a l'organisation d'une campagne des banquets qui s'oppose à la monarchie de juillet. La Révolution de 1848 entraîne la proclamation de la 2e république.

Faut-il maintenir les acquis révolutionnaires (libertés, égalité civile, constitution) ou revenir à l'AR ?

I- La résistance contre le mouvement

A- L'espérance du mouvement

1- Révision de la Charte

Espérance parmi les opposants (qui soutiennent le parti du mouvement). Les opposants voient dans les trois glorieuses la perspective de mettre en place une monarchie parlementaire. Avec LP, il y a un rapprochement des libéraux et bourgeois et la culture de différence avec les Rois précédents. Il ne vit pas comme un Roi fastueux, il est discret. Il représente les aspirations de nouvelles catégories (bourgeoises et populaires) qui ont pu être frustrées au cours de la Restauration. Pour satisfaire l'opinion publique le Roi prête serment de fidélité à la charte constitutionnelle qui est modifiée. En août il prête serment et modifie avec l'appui des chambres. La Charte n'est pas imposée au Roi mais le Roi construit un contrat avec la nation. Il porte le titre de Roi des Français et non plus de Roi de France (et de Navarre).

Modifications :

1- Retour du drapeau tricolore

2- La religion catholique n'est plus la religion d'état ⇒ la religion de la « majorité des Français »

3- Laïcisation de la monarchie

4- Censure de la presse abolie

5- Le Roi est interdit de promulguer des ordonnances

Le Roi propose et sanctionne les lois. Il ne peut pas promulguer des ordonnances. Il nomme les juges, ministres et les membres de la chambres de pairs.

Chambre des pairs qui propose des lois et est accompagné d'une chambre des députés.

Le suffrage censitaire change puisque l'âge d'éligibilité est abaissé à 25 ans en payant plus de 100 francs.

⇒ Un régime pré-parlementaire

Division des pouvoirs et rôle accru des chambres

⇒ Une monarchie libérale qui apparaît comme une monarchie bourgeoise

2- Une pousse démocratique

Le parti du mouvement

Réuni des républicains bonapartistes et libéraux. Actifs dans de 1830 à 1935. Figures emblématiques : Lafayette (chef de la Garde Nationale). Nièvre la Société des Amis du Peuple (fondée en 1830 par les républicains, Godefroy Cavaignac... ⇒ réclamation d'une dissolution et des élections plus ouvertes). Parti favorable aux revendications ouvrières et s'appuie sur des manifestations ouvrières et étudiantes et artisanes. Volonté de démocratisation du régime. LP lance plusieurs phases : vaste épuration de l'armée et de l'administration (revoquation de 65 commandants de divisions sur 75, révocation de 82 préfets sur 86, révocation de la quasi totalité des ambassadeurs, plus de 3 000 maires sont révoqués)

Le gouvernement du 11 août 1830 est essentiellement composé de membres de parti du mouvement. Exemple : Justice, Dupont-Deleure / Président du Conseil des Ministres, Jacques Lafayette (Banquier)

En 1835, le parti de la résistance naît. Ils souhaitent garantir un gouvernement exclusivement favorable à la bourgeoisie. Radicalisation du régime. Guizot (ministre de l'intérieur) en fait parti (contre le paupérisme et les réformes sociales). En 1830, LP mène des procès des anciens ministres de CX qui seront condamnés à la prison ou à l'exécution. En revanche, le régime fait face à plusieurs émeutes notamment de groupes clériaux mais aussi par le parti du mouvement (PM) contre celui de la résistance (PR).

B- Le choix de la résistance

1- Libéralisme politique et ordre social

Le gouvernement de LP entre 1830 et 1835 est du PM. Il est critique pour son laxisme. Les Bourgeois et le PR font cette critique. Cette radicalisation s'oppose par la démission du Président du Conseil Lafitte (1831) remplacer par l'industriel Casimir-Perrier. Le 19 avril 1831, il promulgue une loi supprimant le double vote et abaisse le cens de 300 francs à 200, passant le corps électoral de 90 000 à 170 000 électeurs, incluant la bourgeoisie moyenne. Mais cette loi ne souhaite pas s'ouvrir à la classe populaire (pour ne pas donner le pouvoir aux républicains) donc loi pour la bourgeoisie. A partir de 1831, il y a un gouvernement qui se radicalise et lance la répression contre la classe ouvrière. Exemple : la révolte des canuts (1831, 1834, 1848). Les Canuts sont les ouvriers de la soie Lyonnaise (quartier de la Croix rouge). Ils se révoltent de manières récurrentes et subiront la répression avec en 1831 plusieurs victimes ouvrières. Elle s'appuie et se déclenche surtout par la concurrence étrangère (ils voient leur salaires baisser de manière constante et réduit une partie d'entre

eux au chômage et au paupérisme). Cela fait face au refus d'appliquer un salaire minimum. Il y a donc des barricades qui permettent aux ouvriers d'être maîtres de Lyon. Le gouvernement réagit en envoyant le Maréchal Smoute (mandaté par LP) pour reprendre Lyon. Mise sous tutelle du Maréchal de la Ville et installation d'une garnison. Il s'agit de la première étape d'une politique répressive envers l'opposition républicaine, bonapartiste, libérale et ouvrière.

10 novembre

2- L'écrasement des républicains

a- Napoleon François Joseph Charles Bonaparte (Napoleon II, fils de NI, mort en 1832)

Les bonapartistes refusent de reconnaître l'autorité de LP.

b- Les « carlistes » ou « légitimistes » Henri d'Artois (1820-1883), fils du Duc de Berry

c- Révolte républicaine à Paris (1832)

Les républicains sont le véritable danger. Ils multiplient les réunions et journaux contre le pouvoir qui est considéré de bourgeois.

À Paris, en 1832, des républicains s'insurgent pendant 2 jours. Ils seront réprimés par LP. Le bilan est lourd : 150 morts et 500 blessés environ.

Cette répression a des répercussions dans le cadre républicain. Il y a des sociétés comme la Societe des Amis du Peuple qui sont dissoutes. Il y a une série de procès qui se succèdent. LP désormais nomme le Maréchal Soult Président du Conseil. Cela est dû au décès de Casimir-Perrier.

A partir de 1834, le gouvernement interdit le droit de réunion et le droit d'association. Cette décision provoque des résistances et des révoltes réprimées (Canuts & Paris, 1834). À Paris, massacre de la Rue Transnonain (les habitants dun immeuble).

La monarchie se radicalise.

En avril 1834. Les troupes du gouvernement tireront sur tous les habitants. Parmi les 12 victimes il y a surtout de jeunes hommes (23-30 ans) et surtout des victimes ouvriers et artisans. Ils ne sont pas des républicains engagés.

Coup d'arrêt à la montée des oppositions.

Mort de LaFayette.

Le régime devient conservateur et répressif.

3- Les lois de septembre 1835.

Scellent l'opposition. L'opposition républicaine est devenue clandestine, notamment avec des sociétés secrètes comme la Société des Saisons et la Société des Familles, qui forment principalement des complots et attentats envers le roi. L'attentat le plus meurtrier est celui du 28 juillet 1835. Il tente directement de tuer LP lors d'une fusillade. Les coupables sont exécutés. L'attentat provoque la réunion de la chambre des députés et des ministres qui votent les lois de septembre 1835.

Elles sont majeurs : viennent faciliter les procédures judiciaires notamment lorsqu'elles visent à condamner l'opposition politique, restriction de la liberté de la presse notamment lorsqu'elle atteint la figure royal ou le gouvernement (des journaux sont opprimés comme ceux de Charles Philipon, La Caricature et le Piavari, qui sont condamnés pour avoir dessiné LP en Poire. Il y a aussi la mise en scène du roi comme un gargantua).

La Monarchie de juillet n'est pas absolue mais se durcit. Elle se fonde surtout sur l'ordre et le conservatisme. Elle se repose sur les notables.

II-

A- La difficile stabilisation du régime (1835-1840)

1- La réconciliation nationale

A partir de 1835, le régime s'impose sur un ordre qui se veut durable. Le roi cherche à définir une politique d'apaisement et de réconciliation entre le Mouvement et la Résistance. Dans le cadre de ce projet il y a une reconnaissance de l'héritage napoléonien du pouvoir institutionnel et des symboles. Des travaux lancés par Napoléon sont continués comme l'Arc de Triomphe (inauguré en 1836, construction selon les régimes successifs. Juste après Austerlitz. Il s'arrête à partir de 1810 où il est délaissé, et stoppé en 1814. À la monarchie de Juillet les travaux sont repris), la retour des cendres de Napoléon pour aller aux Invalides, colonne de Juillet (1840, renvoie à la Révolution).

2- La division des orléanistes : le gouvernement de LP

La gauche dynastique (Odilon Barrot)

Réclame l'élargissement du corps électoral qui prendrait en compte la petite bourgeoisie (marchands, enseignants)

La moyenne contient des avocats ou médecins par exemple

Le centre gauche (Adolphe Thiers)

A pour idée principale de limiter le rôle du roi avec un modèle parlementaire comme au Royaume-Uni.

Le centre droit

Ou tiers-parti ou juste-milieu. Parti qui ne se construit pas et fluctue selon le contexte.

Les orléanistes conservateurs (François Guizot)

Préserver le caractère censitaire du régime et les pouvoirs du Roi.

Il y a des rivalités et des tensions. Mais division ne veut pas dire absence d'alliances. Il y a des alliances qui entraînent une instabilité politique et surtout ministériel. A partir de 1836, il y a un gouvernement remplacé par François Guizot (Président du Conseil).

B- La France de Guizot

1- L'ordre avant tout : les « années décisives »

Stabilité politique et stabilité économique. On parle des années décisives à partir de 1840.

Économie :

1840-1846 : fleuron économique avec la montée de l'industrialisation. Elle s'explique par un décollage de la production qui commence dès 1815, avec une croissance industrielle de 3% par an. Il s'agit également d'une période d'expansion économique qui s'appuie sur la croissance du revenu agricole. Également, à partir des années 1815, il y a une poussée démographique, augmentant le nombre de surfaces mises en culture. Ce décollage économique s'explique par l'arrivée de nouvelles techniques industrielles notamment une mécanisation de certains secteurs (machine à filer, charrue en fer...).

Politique :

A partir des années 1840 le réseau de transports connaît une transformation et contribue à la croissance du marché vers l'extérieur et l'intérieur. Le réseau ferroviaire ne cesse de s'accroître entre 1840 et 1847. Le réseau passe de 600 km à 2 000 km. Ce déploiement facilite la circulation de ressources (minière principalement) donc une augmentation de la production.

Ces décollages sont principalement menés par des notables, surtout des patrons industriels.

L'augmentation de la production :

1840-1860 : secteur de la mine (extraction : 3 millions de tonnes à 15 millions de tonnes)

La France s'industrialise mais elle reste principalement rurale. La coexistence entre production industrielle et agricole est appelée proto-industrialisation.

2- L'avènement des notables

Classe bourgeoise, classe moyenne, entre aristocratie et ouvriers

Cette notabilité se fonde principalement sur le reste de l'acquisition de la propriété foncière.

Il y a des notables qui acquièrent une propriété foncière qui leur donne de la sécurité et la possibilité de s'enrichir et donc de participer à la vie politique.

Jacques Laffitte (banquier)

Eugène Schneider (industriel, médecin)

Notables qui ont pour principal objectif l'accès à la propriété. Dans le monde des notables, il n'y a pas d'imperméabilités. Il n'y a pas d'exclusion des anciens nobles. Néanmoins, il y a des bourgeois qui sont la lance de fer (acteurs qui commencent à s'enrichir et deviennent de grande fortune). On parle d'aristocratie financière.

Schneider est un bourgeois qui devient industriel et rachète l'usine du Creusot (Bourgogne, bassin minier). Il s'agit d'une ville industrielle (fondée sur les usines et des villes ouvrières autour).

Le point commun de l'ensemble des notables sont des valeurs communes forgées autour de l'argent et du travail et de l'épargne. C'est le prélude du capitalisme. En revanche, d'autres valeurs les rassemblent, surtout des valeurs répulsives envers le luxe et la vie ostentatoire qui sont vus comme relier à la noblesse d'AR.

Les notables forgent une conception du monde qui s'appuie sur l'enrichissement, le progrès mais aussi se sont des acteurs qui s'opposent au monde ouvrier et qui sont méfiants envers ses mondes ouvriers. Ce monde des notables incarne une vie politique menée par la monarchie de juillet (MJ). LP et Guizot agissent en faveur de l'enrichissement de ses notables. En revanche, le gouvernement prend en considération une nouvelle classe en délaissant les mondes ouvriers.

3- La menace du paupérisme

Regroupement d'une main d'œuvre industrielle principalement ouvrière qui ne cesse de s'accroître. Il y a donc une série d'enquêtes sociales qui sont menées notamment dans ces villes industrielles. Il y en a une en 1840 (Louis René Vuillermet) sur le coton à Lille.

Phénomène lié à l'industrialisation et la concentration ouvrière. Les enquêtes sociales sont menées par les hygiénistes qui tentent de résoudre le problème du paupérisme.

Les médecins tentent de résoudre des conditions de travail et de pauvreté qui durent jusqu'au début du XXe siècle en Europe.

À la fin des années 1840, des centres industriels regroupent une bonne partie du monde ouvrier (plus de 10 millions au Creusot). Dans ses lieux, les ouvriers sont une masse qui doit être maîtrisée par le patronat et la bourgeoisie car ils se révoltes du fait des conditions de travail et du rythme de travail. En 1840, 14 heures par jour de travail (mécanisation du travail, hygiène déplorable, rythme qui accentue les accidents), ouvriers mal payés (0,20 francs par jour dans le textile pour les hommes).

Ces enquêtes décrivent les conditions déplorables. Ils sont appuyés par des représentations artistiques (*Le marchand de Violettes* / Photo de Berlin, logement d'une famille ouvrière).

Période qui est celle d'une reprise économique mais aussi de crise économique. Cette période est marquée par une précarité du travail. De nombreux travailleurs sont jetés à la rue et mis dans une misère extrême. Le chômage ne cesse d'augmenter, notamment pour les plus vieux (retraites, années 1920). 250 000 mendians en France en 1840. L'inactivité débouche sur l'augmentation des révoltes. Les ouvriers réclament l'amélioration de leur condition.

III- Un modèle remis en cause

A- Les opposants au système Guizot

1- La critique bourgeoise

De nombreuses voix s'élèvent contre le gouvernement pour critiquer un système fondé sur un « libéralisme sauvage » (montée des libertés qui permet de données des libertés au ouvriers). Cette critique arrive avec la loi de 1841 qui est la seule loi sociale de MJ, elle réglemente le travail des enfants, en interdisant l'emploi des moins de 8 ans et le travail de nuit jusqu'à 13 ans. Cette loi sur le travail des enfants est mise en place mais il y a toujours un décalage entre la vie politique et la terrain, les patrons de provinces ne l'applique pas forcément. Une partie du patronat comme Adolphe Blanqui s'opposent à ce régime notamment dans le cadre de cette loi.

2- La critique radical

Le terme de républicain est interdit. On parle de radicaux pour les désignés. Les radicaux se concentrent sur des revendications, notamment concernant l'élargissement du corps électoral (suffrage universel). Pour eux L'Etat ne doit pas hésiter à nationaliser les chemins de fer et les mines pour assurer une démocratie sociale. Leur chef est surtout Alexandre Ledru-Rollin (parisien, avocat, député de la Sarthe). Possèdent plusieurs grands journaux comme Le National (insiste sur l'élargissement du corps électoral, la démocratisation de l'accès à l'enseignement), des journaux satiriques (comme Le Corsaire, Le Kavari... qui prennent pour cible Thiers, Guizot ou le Roi).

3- La critique des « socialistes utopiques »

Le courant socialistes arrive dans la décennie 1840. Ce courant est le plus virulent de l'opposition. Il s'inspire notamment de Claude Henri de Saint-Simon (*Le catéchisme des industriels*, évoque un projet de réorganisation social au service des grands industriels) et Charles Fourier (socialiste et hygiéniste, cherche une restructuration de la communauté ouvrière. Veut fonder une nouvelle harmonie sociale et ouvrière. Il est très connu pour la création de villes ouvrières nommées Phalanstère (cité de communauté utopique qui sont des cotés regroupant des ouvriers du même secteur. Organisation collective ou des ouvriers vivent et travaillent, partagent les mêmes activités et loisirs. Elles sont pensées avec l'agrandissement des logements, plus lumineux, assainis pour régler le paupérisme).

Développée à partir de 1804)

Les socialistes utopiques critiquent un gouvernement pas assez social et qui doit financer davantage de projets sociaux.

Il y a des acteurs qui apparaissent en marge comme Pierre-Joseph Proudhon (refuse l'utopique et prône des solutions plus réalistes avec des mesures sociales à échelle locale) et Auguste Blanqui (# Adolphe. Hostile aux utopistes et fonde son projet socialiste sur l'insurrection violente qui doit aboutir à une dictature révolutionnaire). Ce sont des socialistes réalistes.

A partir de 1846, il y a une crise sociale qui doit donner à ces idées socialistes une audience qui trouve ses racines dans les mondes ouvriers. Cette crise sociale est multifactorielle.

B- La crise finale

1- Un régime en crise

- L'été 1946

Mauvaises récoltes ⇒ épuisement des récoltes & doublement du prix des céréales (donc disette)

- Une crise industrielle de surproduction

⇒ licenciement d'une partie de la main d'œuvre ouvrière

- Un système bancaire en crise

Retrait massif de l'épargne populaire ⇒ faillites & baisse du cours de la Bourse

Il y a donc des manifestations dans les villes et campagnes. A partir de 1846, il y a dans les mondes ouvriers une montée du mécontentement qui prend la forme du luddisme. C'est un mouvement ouvrier où la masse ouvrière casse les machines pour ralentir le rythme de la production et manifester leur mécontentement. En province il y a aussi l'attaque de convois de céréales et de boulangeries.

Loi de janvier 1847 : réponse du gouvernement. Réglemente l'importation du blé et accepte l'ouverture des frontières pour importer du blé principalement russe.

- Une multiplication des scandales

Désacralisation du gouvernement. Aggravent l'impression du gouvernement. Charles de Choiseul-Praslin, Ministre, assassine sa femme, donnant une mauvaise impression du gouvernement.

Selon Jules Michelet (historien), il y a une crise institutionnelle qu'il qualifie de Waterloo morale, permettant une montée des oppositions.

2- La campagne des banquets

Des banquets menés principalement par des républicains. A partir de 1846, le gouvernement bourgeois et conservateur (Guizot) se renforce notamment grâce aux élections d'août 1846. Cependant cette crise multifactorielle fragilise le régime. Certains conservateurs comme Tocqueville alertent sur la montée des mécontentements. Les républicains demandent le suffrage universel mais le gouvernement rejette. Face au blocage institutionnel les républicains contournent les interdictions de droits de réunions et d'association en organisant des banquets. Entre 1840 et 1847, partout en France. Ces banquets sont des repas collectifs financés par les républicains qui sont des rassemblements politiques avec des discours, des chants patriotiques. Ils diffusent les revendications autour d'une réforme électorale. Au début les banquets sont principalement dominés par des républicains modérés mais progressivement, les républicains radicaux (refusant tout compromis avec la monarchie) prennent la tête. Le banquet devient une tribune politique mais hors du cadre parlementaire.

3- La Révolution du 22 jusqu'au 27 février 1848

En revanche, le gouvernement va tenter de maîtriser la propagation de cette pratique avec une répression (Interdiction du Banquet le 14 janvier 1848 à Paris). Cette interdiction est le tournant, ce qui met le feu aux poudres. Cette interdiction est vue comme le point de rupture. Cette rupture déclenche la Révolution de 1848 qui marque la fin de MJ. Malgré cette interdiction, l'opposition républicaine décide de la repousser à février 1848. L'idée de la repousser en février déclenche des soulèvements. 3000 étudiants manifestent sur la place du Panthéon à Paris. Ils se déplacent jusqu'à la place de la Concorde. Le lendemain le roi mobilise la garde nationale à Paris. Cela entraîne chez les opposants le soulèvement de barricades, notamment dans le quartier latin. L'hôtel de ville sera pris d'assaut. Il y a à nouveau une Révolution qui se manifeste par l'Alliance entre des étudiants, des ouvriers et

la garde nationale. Cette alliance débouche à la démission de Guizot le 23 février 1848. Cela donne le caractère violent de la Révolution. Le 23 février une fusillade éclate Boulevard des Capucines devant le ministère des affaires étrangères. Dans la nuit du 23 au 24, des barricades surgissent, des émeutiers se dirigent vers les tuileries pour s'en emparer et avant que l'évènement se conclut par un bain de sang, LP abdique en faveur de son petit-fils et fuit le 24 en Angleterre. Lors de sa fuite, le peuple se pare et saccage les Tuileries, brûle le trône, et s'empare de la Bastille. Dans la chambre du gouvernement, les partisans de la monarchie font venir le petit-fils de LP et sa mère (Duchesse d'Orléans) pour proclamer la régence. Cependant, cela n'aboutit pas, le peuple parisien envahit les chambres du gouvernement et réclame la seconde république. Le 27 février, place de la Bastille, la Seconde République est proclamée. Elle n'est pas une république socialiste. Elle tente d'être démocratique. La drapeau tricolore est garder et non pas le drapeau rouge socialiste.

Conclusion :

La monarchie de juillet commence par un rêve républicain en 1830 qui ne se réalise qu'en 1848. En revanche, la MJ permet la modernisation de la société française avec l'arrivée de grands notables.

Monarchie libérale et bourgeoise, société de l'ordre et conservatrice.

La Seconde République marque une revanche des trois glorieuses.

17 novembre

La République éphémère (1848-1852)

Introduction :

Le gouvernement se construit autour de valeurs républicaines (notamment le suffrage universel) mais s'appuie sur des bourgeois.

Tournant dans l'histoire de France et de l'Europe. Régime proclamé en 1848 et marque définitivement une rupture avec l'AR. Régime qui inaugure le suffrage universel masculin. Expérience inédite. Provocation d'une onde de choc : le Printemps des Peuples. On est face à un événement qui ouvre la voie à des aspirations nationales et démocratiques. Cette république reste un gouvernement naissant dans une crise économique et sociale et qui révèle les tensions de la société française. Régime bref mais qui marque la mémoire nationale car c'est la naissance d'un esprit démocratique qui reste cependant nuancé.

Définition de Démocratie : Un régime politique et système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par l'ensemble des citoyens.

Ici elle s'exprime au travers du suffrage universel. Régime vécu comme une période de transition entre une monarchie élitaire et bourgeoise et un empire autoritaire. Cette période est marquée par un gouvernement qui restructure la société française.

Le paradoxe de la II République (R2) réside dans le contraste entre son ambition démocratique et si échec rapide

- ⇒ Elle naît d'un immense espoir démocratique et social
- ⇒ Mais elle débouche sur un régime autoritaire

Dans quelle mesure la R2 a-t-elle constitué à la fois un laboratoire démocratique et le berceau d'un ordre social impérial ?

Les républicains sont divisés en deux : républicains modérés et républicains démocrates et socialistes. Les monarchistes sont divisés entre orléanistes et légitimistes. Il y a aussi les Bonapartistes (autour de NIII).

Voir Moodle pour le détail

I- Le souffle du printemps 1848

A- Le Gouvernement provisoire

Un gouvernement provisoire est constitué en 1848. L'effondrement de la MJ n'était pas prévue. La désignation de ce gouvernement provisoire se fait donc dans la confusion la plus totale. Il y a donc la création de listes de gouvernements qui sont contradictoires. Elles sont élaborées notamment dans des bureaux de journaux (comme Le National (Républicains modérés) et La Réforme (Républicains socialistes)). Ils promulguent des listes gouvernementales. Finalement un compromis s'opère dans ces groupes républicains et donne lieu à la création d'un gouvernement dominé par les Républicains modérés. Pour la première fois il y a un gouvernement français avec un exécutif multiforme (participation de tous les camps). Il s'agit d'un gouvernement collégial avec l'ensemble des groupes politiques. Il se structure autour de ministre et d'un président de conseil des ministres mais où il y a également des socialistes. Autre différence, des grandes administrations ne seront pas forcément confiées à des hommes qui sont à la tête du gouvernement mais plutôt à des hommes importants (Instruction publique ⇒ Carnot, Caussidière ⇒ Préfecture de Police)

B- Les premières mesures

Le drapeau rouge est rejeté. Alphonse de Lamartine, ministre des affaires étrangères fait ce choix.

Des revendications politiques

Du 26 février au 12 mars 1848 :

I- L'abolition de l'esclavage

2- L'abolition de la peine de mort (pour les délits politiques uniquement)

3- Abolition des châtiments corporels

4- Abolition de la prison en cas de dettes

5- La liberté de la presse

6- Suffrage universel masculin

(Législation adoptée le 2 mars 1848 qui permet d'ouvrir le suffrage. Il n'y a plus seulement 200 000 votants mais 9 millions de français qui peuvent désormais voter (hommes, + de 21 ans, domicilié depuis + de 6 mois))

7- La garde nationale

(Ouverte à l'ensemble des citoyens et non plus seulement aux bourgeois et anciens nobles)

Une ébauche de politique sociale

Du 26 février au 12 mars 1848 :

1- Abolition du marchandage

(Système de sous-traitance des ouvriers par rapport à certains patrons)

2- Réduction de la durée du travail

(Journée de 12h)

3- Création des Ateliers nationaux

(Créés pour venir absorber l'inactivité populaire. Pas fructueux. Se transforme en institution de charité incapable de fournir une occupation durable. Foyers à soulèvements)

4- Une restructuration du système bancaire

(Évite la faillite. Les riches bourgeois qui ne se sentent plus reconnus retirent l'argent des banques de L'Etat. Création des premiers billets de banques. Création de plusieurs banques provinciales qui fusionnent avec la banque de France déjà existante)

5- 16 mars 1848 ; augmentation des impôts de 45%

(Ajout d'une taxe. Donne lieu à des tensions populaires. Permet à la R2 de ne pas faire faillite. Provoque la colère notamment des paysans et petits propriétaires)

C- Les élections à la Constituante : Le triomphe des républicains modérés

Révèle les divisions profondes internes du gouvernement provisoire. Les socialistes redoutent l'influence des bourgeois et monarchistes sur la masse paysanne. Il y a donc des leaders d'opinion Côme Barbès ou Blanqui qui tentent de mobiliser la population autour de grandes manifestations. Les modérés s'opposent davantage aux socialistes et appuient leur revendications et leurs idées sur la Garde Nationale.

22 et 23 avril 1848

Le vote se fait au scrutin départemental de liste pour minorer l'influence des notables ⇒ 84% des Français se rendent aux urnes

Les élections de l'Assemblée constituante en avril 1848 et leurs conséquences politiques :

- Une victoire des républicains modérés : 500 sièges sur 880
- Les républicains socialistes : 100 sièges
- Les monarchistes : 300 sièges

⇒ Des « notables » qui continuent de peser dans la vie politique française

Des élections complémentaires 4 juin 1848

- Une victoire des monarchistes
- Parmi les nouveaux élus figure : NIII

(Tente d'éviter le retour des monarchistes. Défaite pour les républicains. Émergence de grandes figures et de chefs politiques comme NIII qui s'associe aux Bonapartistes et Monarchistes. Il incarne des valeurs qui ont été portées par NI (paix, ordre public), vu comme pouvant rapporter la paix dans le pays)

II- Une république en quête d'identité (1848-1849)

En 1848, la R2 est instable. Il y a une radicalisation socialiste dans la façon de concevoir le gouvernement qui doit donner lieu à des mesures sociales seulement par la violence. Les modérés sont plutôt indécis et sans mesures. Les conservateurs (monarchistes + bonapartistes) vont changer la donne.

Au cours de l'année 1848, suite aux élections de juin, il y a la construction d'un gouvernement ferme, mené par la bourgeoisie. La concerne. ent ne suit plus l'esprit de février 1848 mais devient à nouveau le symbole d'une monarchie fermée et exclusive. Décide de s'attaquer aux derniers symboles de la Révolution de 1848 qui s'incarne essentiellement dans les ateliers nationaux.

A- L'insurrection parisienne de juin 1848

Fermeture des ateliers nationaux par l'assemblée constituante.

Le 21 juin 1848, l'Assemblée constituante décide de fermer les ateliers nationaux qui sont trop coûteux à L'Etat et accusés d'être foyer de désordre.

Le lendemain, le 22 juin, les quartiers populaires et ouvriers parisiens se révoltent contre cette décision. Le President du Conseil des Ministre décide d'ouvrir le feu sur la population parisienne pour éviter le désordre. A partir du 24 juin, Paris est assiégée.

Bilan :

20 000 émeutiers écrasés par 50 000 soldats

2 500 morts et 3 000 blessés

Répression : 15 000 personnes arrêtées et 4 400 déportés en Algérie

République sociale anéanti et République d'ordre qui se construit autour d'Eugène Cavaignac qui devient Président du Conseil des Ministres. Il est élu lors de la Constituante et s'associe à la bourgeoisie dans sa politique. Avec cette alliance, la grande bourgeoisie contrôle la vie politique française. Il souhaite remettre en place l'ordre, ce qui s'opère seulement par une démocratie limitée. C'est-à-dire que la République devient un système hybride avec les revendications et le suffrage universel masculin.

C- L mise en place d'un régime fragile

La constitution du 4 novembre 1848

Des libertés limitées : interdiction des clubs ; retour de la censure de la presse

Une devise : « Travail, Famille, Patrie et Ordre public »

Un préambule ; « la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens »

Le pouvoir législatif est détenu par l'assemblée nationale (élue pour 4 ans). Le pouvoir exécutif est confié au Président de la République qui est lui aussi élu au suffrage universel direct pour 4 ans. Pour éviter la concentration des pouvoirs, la constitution définit certains grades fous : l'assemblée constituante ne peut pas être dissoute par le président de la république, le président n'est pas rééligible immédiatement, la décision de se représenter l'emmène devant la haute cour de justice et l'exil, procédure complexifiée (la constitution évite tout projet de révision d'ordonnance par le Président (qui doivent être votées trois fois consécutivement par l'assemblée constituante dans un délai de trois mois)).

Au bout de l'année 1848, les premières élections présidentielles ont lieu en décembre. À nouveau, chaque groupe politique présente un candidat :

Alexandre Ledru-Rollin (républicain démocrates), François-Vincent Raspail (socialistes), Nicolas Changarnier (légitimistes), Alphonse de Lamartine (républicains modérés) et les favoris Eugène Cavaignac et Louis-Napoléon Bonaparte.

Cavaignac est le Président du Conseil des Ministres et soutenu par l'appareil d'État et les républicains modérés. NIII apparaît comme prête nom (s'associe aux monarchistes bonapartistes qui souhaite le retour d'un empire).

NIII :

- Inconnu par la grande majorité des Français passe pour l'héritier de la légende napoléonienne
- Selon Adolphe Thiers : « un crétin que l'on mènera »

Les monarchistes pensent donc pouvoir le manipuler

- Accepte la constitution de novembre 1848
- Plaide pour la paix et l'ordre public
- 75% du suffrage exprimé

Il place ses pions dans l'ombre et se cache derrière la figure de son oncle. Il rassure à la fois les conservateurs et annonce le retour d'une société d'ordre et de sécurité rassurant les bourgeois. Il obtient 75%, les autres sont écartés. Les républicains modérés disparaissent suite à cette élection. NIII ouvre la voie aux membres du Parti de l'ordre (monarchistes, bonapartistes, républicains convertis).

D- Les élections législatives de mai 1849

1- La bipolarisation de la vie politique

Il suit les revendications des conservateurs. Ce jeu prépare à son coup d'état. Le gouvernement ne contient quasiment plus de républicains). Les deux hommes forts du gouvernement sont Odilon Barot (Orléaniste) et Alfred de Falloux (Legitimiste). Le President semble abandonné la direction au parti de l'ordre. Mais même si le gouvernement se structure, une partie de l'Assemblée n'accepte pas de soutenir ce gouvernement.

L'Assemblée constituante souhaite sa dissolution et fixe des législatives en mai 1849. Depuis avril 1848 la vie politique se scinde en deux (voir en trois) : à gauche, le comité démocratique socialiste (« démo-soc »), au centre, les républicains modérés (les Bleus, pas structurés), à droite, le parti de l'ordre (les Blancs, domine l'Assemblée nationale avec 53% du suffrage en mai 1849).

2- L'écrasement de la gauche

Cette structure d'ordre s'amplifie notamment suite à plusieurs événements :

A partir de février 1849, une Révolution dans les États pontificaux (EP) donne lieu à la fuite de Rome du Pape Pie IX. C'est un enjeu de la vie politique française. Étant donné que le gouvernement se structure autour de monarchistes papistes, le parti de l'ordre soutient la protection du Pape et le maintien des États Pontificaux, mais les modérés et les démo-soc sont majoritairement anti-clériaux et perçoivent les EP comme passées. Dans le cadre de l'Assemblée constituante, en 1849, elle est majoritairement de l'ordre mais reste composée de socialistes et modérés. Dedans, les socialistes comme Ledru-Rollin tentent d'empêcher les actions du gouvernement français pour aider Pie IX, NIII décide d'envoyer des troupes françaises à Rome pour restaurer le Pape. Les Modérés et socialistes le contestent et ne souhaitent pas cet envoi de troupe. Il organise en Juin 1849 des manifestations pour demander l'arrêt de l'envoi des troupes et la démission du gouvernement. Les manifestations seront réprimées et les manifestants dispersés. Ledru-Rollin est condamné à l'exil en Angleterre et la totalité des députés socialistes sont arrêtés. Les modérés et socialistes sont ensuite décapités. Les conséquences sont : une gauche qui perd toute influence, un pouvoir législatif qui est discrédité aux yeux de l'opinion publique, NIII sort renforcer de cette répression puisqu'il affaiblit ses opposants et consolide son gouvernement d'autorité et d'ordre.

III- L'impasse constitutionnelle et idéologique (1850-1851)

Conflit sociale avec les manifestations. Conflit entre l'Assemblée constituante et NIII qui prend davantage de pouvoir et consolide son gouvernement d'ordre.

A- La tentative réactionnaire de l'Assemblée législative

Menée par des républicains et des conservateurs autour d'un discours d'ordre moral.

Plusieurs mesures qui viennent restreindre certaines libertés :

La loi sur la presse d'E censure

- Rappel la MJ
- Interdit les articles non signés par le gouvernement

- Surveillance du colportage
- Adolphe Thiers ; « rétablir l'ordre et la sécurité »

Presse vue comme difusant des idées républicaines et socialistes

Les lois sur l'éducation

- Une modification du clergé dans l'éducation
- Pouvoir donner aux préfets pour nommer ou révoquer les instituteurs
- Loi Falloux (15 mars 1850)

La loi sur le suffrage universel

- 1850 : Eugène Sue élu contre un candidat du parti de l'ordre
- Limitation du suffrage universel
- 3 millions d'électeurs disparaissent

En 1850, des élections partielles ont lieu et voient de nombreux candidats républicains élus contre l'ordre. Le gouvernement ne peut pas abolir le suffrage universel car il est garanti par la constitution donc il vont tenter de le limiter. Cette limite s'opère en réservant le droit de vote à des électeurs qui sont inscrit dans des bureaux de vote depuis trois ans, elle exclut donc les ouvriers (qui peinent à faire les démarches administratives, qu'il faudrait pouvoir voter avant 1848, que la classe ouvrière est mobile avec leur livret ouvrier (sorte de passeport)).

B- Le prince-président en embuscade

1- Le Prince en campagne

Donne l'impression qu'il renonce à diriger pleinement le pays. Mais il envisage en réalité un mandat d'E plus de 4 ans. Il n'envisage pas de partir et tente de modifier la constitution pour garder le pouvoir. Cette mesure donne lieu à une campagne qui commence en 1849 en écartant doucement des membres du gouvernement de l'ordre pour les remplacer par des fidèles bonapartistes qui sont souvent des nobles d'empire comme Achille Fould.

Le président entretient sa popularité notamment par la presse avec le journal *Le Napoléon* qui construit un discours autour de lui. Il profite des divisions internes aux monarchistes. Il soutient des organisations comme celle du 10 Décembre.

Il s'appuie sur son nom et s'attire la sympathie de l'armée. C'est un président qui visite des casernes militaires et voyage en France.

2- L'affaire Changarnier

24 novembre

1- Le Prince en Campagne (complément)

A partir de 1849, Bonaparte prend du pouvoir en écartant les membres de l'ordre. Ça lui permet d'être en rupture avec eux et surtout de les remplacer par des fidèles comme Eugène Rouher et Achille Fould. NIII s'appuie sur les conservateurs (Légi+Orlé).

Développement des journaux de presse. *Le Napoléon* et *Le Constitutionnel* prennent les idées de NIII. Il écrit un journal intime lors de ses voyages. Pour Dijon, voir Moodle. Volonté de rupture avec le conservatisme mais volonté d'instaurer d'un ordre durable et d'un ordre public. Pour NIII, celui-ci ne peut s'acquérir qu'avec le soutien de la nation.

2- L'Affaire Changarnier

NIII tire parti des erreurs de l'assemblée qui soutient le Général Nicolas Changarnier. Ce dernier déclare que les militaires à son service ne peuvent pas être perquisitionnés par les civils comme le Président. Mais la constitution dit que le Président possède le contrôle de l'entièreté de son armée. Donc le général ne respecte pas la constitution. Donc NIII obligé Changarnier à démissionner et le remplace par le Général Achille Baraguey d'Hilliers, un individu plutôt neutre, qui d'abord est rejeté par l'Assemblée avant d'être accepté. Ici se retrouve la masse de granite.

C- « L'échéance de 1852 »

Année de rupture et de changement. En 1852, le mandat de NIII se termine. L'assemblée législative sera réélue durant cette année et doit aussi choisir un nouveau président. NIII trouvera une parade en dépit des restrictions électorales puisqu'il ne peut pas être élu deux fois de suite. Il cherche à renouveler son mandat. Pour le mener à bien, il se sert des failles de la R2. À partir de 1851, les voyages présidentielles se multiplient. Les espaces qu'il visite sont notamment au sud afin de renforcer son prestige et de venir assurer sa popularité pour éviter des contestations.

1- La solution constitutionnelle

La constitution du 4 novembre 1848

A partir de 1851 NIII milite en faveur de la révision constitutionnelle pour permettre la réélection d'un président et l'abolition de la loi de Mai 1850 (restreint le suffrage universel masculin instauré en 1848). La loi impose une condition : pour pouvoir voter, il faut résider depuis au moins trois ans dans une commune. Suppression de 3 millions d'électeurs).

C'est une stratégie habile. Ça permet au président de diviser le groupe des conservateurs. Ça obligé les républicains à se positionner clairement.

Cette solution devient rapidement irréalisable du fait de tensions et de fissures profondes. L'Assemblée refuse majoritairement toute proposition. L'Assemblée législative espère profondément que cette année permettra de changer de président qui pourrait être soit républicain soit royaliste.

La révision constitutionnelle n'a aucune chance d'aboutir et n'est pas adoptée. Elle deviendra le foyer du coup d'État.

2- Le plan Rubicon

Le coup d'État naît alors. En 1852, NIII doit soit abandonner soit faire un coup d'État. Dès 1850 c'est une crainte de l'Assemblée législative. Au début, NIII était un président qui hésitait selon sa correspondance mais il sera très vite convaincu par son entourage. Parmi ses fidèles qui l'encourage : Général Bernard Pierre Magnan (soutien depuis longtemps), Charles de Morny (demi-frère, industriel, bourgeois, député orléaniste), Émile de Maupas. Le plan Rubicon pour mettre en place le coup d'état est préparé. Il s'appuie principalement sur des proches de NIII mais surtout sur des préfets (ils sont vus comme des relais de l'administration et souvent en soutien avec NIII) et sur l'armée. Cette armée est sélectionnée. Il y a des opposants comme Changarnier qui sont écartés. Instrumentalisation de l'armée : NIII se met en scène pour rappeler la gloire de son oncle et il fixe très rapidement la date du coup d'État le 2 décembre (date d'anniversaire de N1 et de son sacre). Symbolique qui renvoie à N1. Le nom Rubicon fait référence à un geste décisif qui a été fait par Jules César (lorsqu'il franchit un fleuve pour prendre le pouvoir).

D- Le Coup d'État et les premières réactions

Provoque une rupture avec la souveraineté nationale. Vécu comme une confiscation de la souveraineté nationale. Répression. Il provoque la question de la légitimité de l'arrivée du nouveau régime.

La population demande des justifications.

Le 1er décembre 1852 : NIII place De Morny à l'intérieur.

Le 2 decembre 1852 : Les commissaires de polices commencent à arrêter les parlementaires et membres du gouvernement républicain ainsi que des membres du parti de l'ordre. 70 militants ouvriers et socialistes sont également arrêtés et enfermés. Le ministère de l'intérieur informe les départements par les préfets que le coup d'état est proclamé. Ca se fait par la presse avec des affiches placardées. Contenu de l'affiche et discours de Bordeaux (fait à Paris) : voir Moodle. NIII se présente comme un homme providentiel (possible accroché du parti). NIII est hanté par le cycle des révoltes et souhaite le clôturer. Il propose implicitement de rejeter le royalisme et les menaces de la république. Il s'appuie sur l'ordre et la stabilité. Il y a une dimension de la démocratie puisque le texte promet ici le maintien de la république et notamment du suffrage universel et du plébiscite. Le renforcement de l'exécutif et du pouvoir du président élu pour 10 ans est également indiqué. Le 3 décembre 1852 : résistance d'un petit tiers de l'assemblée nationale (200 députés refusent le coup d'État. Ils le voit comme un moyen de critiquer le président. Mais ceux-ci seront arrêtés et la Haute Cour de Justice sera dissoute)

Le 4 decembre 1852 : soulèvement du peuple parisien. Répression menée par le Général Magnan sur la foule. (Des républicains qui ont échappé tentent, notamment avec les socialistes, une révolution à Paris avec des barricades dans la nuit. Les heures les plus violent sont le 4 mais très rapidement les troupes mènent une répression qui permet rapidement de dissoudre le groupe et enlevé les barricades. Certaines barricades persistent comme dans la rue Transnonain. Le 4 décembre, une fusillade sanglante tue 500 personnes dans les Grands Boulevards parisiens.

Cette fusillade marque le tournant militaire de NIII. Le succès du coup d'état tient à la fermeté de l'armée. Le manque d'organisation des troupes opposées participe. Une partie de la population ne souhaite pas intervenir. Cette non-intervention est aussi expliquer parce que NIII promet le retour d'un suffrage universel. La population voit en partie une réponse à l'instabilité publique en lui.

E- Les campagnes au secours de la République ?

Des villes provinciales sont très rapidement réprimées dès 1850. Il s'agit surtout d'une résistance qui trouve son foyer dans les campagnes. Les provinces sont plus ou moins résistantes. En Bretagne par exemple, il y a des protestations le 4 dans la banlieue de Rennes mais qui n'aboutissent pas. Ainsi, en Bretagne, au niveau de la Côte Atlantique et dans le Nord, il n'y a pas de foyer de résistance (les deux derniers soutiennent Bonaparte). Pour les autres campagnes et notamment dans l'Est et le Sud-Est il y a des foyers de contestation. Il y a notamment un triangle dans la Nièvre, le Gers et le ?. Plus de 700 communes se soulèvent et 70 000 personnes s'opposent au coup d'état de NIII. Le mouvement est qualifié de plus important que la révolution française. Dans ses espaces, il y a différentes tonalités selon les localités. Il y a un grand mouvement du Sud-Est par exemple dans les Basses-Alpes et le Var le 6 décembre 1852. Il y a des communes qui font corps contre NIII. Ce mouvement est appelé Colonne de Cohésion. Les villageois se regroupent et sont armés. Il se soulèvent contre le coup d'état. Dans le Var, des communes comme Vidauban se soulèvent et forment un colonne qui se dirige vers Draguignan. Les colonnes se regroupent et se dirigent vers les Basses-Alpes. Ce département tombe vite

intégralement dans les mains de insurgés. Mais ce mouvement campagnard s'épuise vite. Autour de Digne, des combats importants ont lieu avec plus de 100 morts insurgés. Les mouvements s'étouffent, s'essoufflent et n'aboutissent pas. Ce mouvement est massif. 200 communes sont occupées par les résistants, dont 73 affrontements notamment dans de petites villes et de petits bourgs (Béziers, Clamecy (Nièvre)...). Certains historiens (1930-1950) le rapproche de la Jacquerie (mouvement campagnard moyenâgeux vu comme un soulèvement paysan archaïque (non-stratégique) et violent) et d'autres voit une lecture plus républicaine (1970-2000) avec la vue d'une coalition de paysans instruits dans la R2 et avec des droits acquis qui défendent la constitution et la Révolution de 1848. (La seconde est plus légitime puisqu'il y a des chefs qui mènent les colonnes et qu'il sont souvent des républicains)

Il y a une résistance campagnarde qui est aussi une résistance politique. Cela vise à s'opposer au coup d'Etat et n'est pas seulement un mouvement social et rural. Les colonnes sont principalement composées d'ouvriers, d'artisans, mais aussi de paysans et commerçants.

Bilan des Colonnes

32 départements sont placés en Etat de Siège par l'armée.

Le 5 décembre des commissions spéciales sont créées pour arrêter et juger les républicains et socialistes.

Plus de 26 000 arrestations (Paris+campagnes) et 10 000 prisonniers deportés en Algérie et 230 à Cayenne.

Conclusion

En 1848, il y a une Révolution sociale et populaire qui se conclut en 1852 par une désillusion populaire. A partir de Juin 1848-1849, la classe ouvrière et les révoltes ouvrières sont réprimées, montrant le tournant conservateur. Dès 1848, il y a une peur sociale, notamment pour la France rurale. La France de 1848 reste une France conservatrice encadrée par des notables orléanistes et des acteurs conservateurs qui redoutent la démocratie politique et sociale. Au cours de 1848-1852, la France des clubs parisiens républicains et des faubourgs ouvriers et des campagnes rouges est impuissante ne peut pas empêcher la montée du parti de l'ordre. La R2 se conclut par la dérive césarisme et impériale de NIII qui conduit au E2.

NIII reproduit la trajectoire de NI et est cette fois-ci vécu comme sauveur de la République.

La France de 1852 peut se prévaloir de l'expérience du suffrage universel, des libertés publiques et surtout une immense espérance sociale. Le E2 ne peut qu'en tenir compte.

Le Second Empire (1852-1870)

C'est le régime le plus long du siècle. Il se voit la fois comme prolongement du premier empire et continuité de la R2. Rapidement cette ambivalence va être légiférée. En janvier 1852, une constitution permet de stabiliser le régime.

Le paradoxe du Second Empire

Un régime fortement autoritaire :

- 1852 : Loi sur la presse

Permet de censure l'opposition

- 1857 : l'administration impériale utilise des candidatures officielles pour marginaliser les opposants
- 1869 : la fusillade de La Ricamarie (Loire)

Réprime une grève de mineurs notamment.

MAIS

Un régime qui prétend incarner la souveraineté du peuple :

- 1851 et 1852 : les plébiscites approuvant le coup d'État puis l'instauration de l'Empire

90% de Oui.

- 1852 : les grands travaux d'Haussmann

Travaux qui portent un discours social mais relèguent la population ouvrière en banlieue.

- 1864 : la loi Ollivier légalise le droit de grève
- 1868 : la loi sur les sociétés de secours mutuels

Reconnaissance officielle de ces sociétés.

NIII se proclame comme protecteur des classes ouvrières. Il gouverne de manière personnelle et autoritaire en le justifiant par des mécanismes démocratiques. (Dans l'ouverture de la conclusion, on peut ouvrir la dessus)

CONCLUSION DU CM

1- Comment fonder un pouvoir politique légitime dans une société devenue souveraine d'elle-même ?

Le CM permet de questionner la naissance de la démocratie. De 1789 à 1852, la France expérimente de nombreuses formes de gouvernement. Ils tentent de répondre à la question : Comment fonder un pouvoir politique légitime dans une société devenue souveraine d'elle-même ?

2- Pourquoi la France passe-t-elle du roi à la nation ?

Période de révolutions conceptuelles se qui rend impossible le retour durable d'un roi d'AR.

3- La démocratie, ne se construit pas d'un bloc

Question de savoir qui parle au nom de la nation.

La R2 et le E2 montrent qu'un régime « autoritaire » peut s'appuyer sur la souveraineté nationale.

Des concepts : Égalité devant la loi, Nation, Souveraineté nationale, Révolution, République, Empire, Monarchie Constitutionnelle, Citoyenneté, Droits, Libertés publiques, Démocratie, Suffrage universel masculin

La France ne trouve pas une forme stable de démocratie mais commence à poser les bases de celle-ci.

